



HAL
open science

Analyse rétrospective de l'étude prospective "Limousin 2007" . Volume 1 : la dynamique du contexte

Fabienne Goux-Baudiment

► To cite this version:

Fabienne Goux-Baudiment. Analyse rétrospective de l'étude prospective "Limousin 2007" . Volume 1 : la dynamique du contexte. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat(CNE). 1997, 67 p., tableaux, graphiques. hal-02185415

HAL Id: hal-02185415

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185415v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conseil Régional du LIMOUSIN

**Analyse rétrospective
de l'étude prospective "Limousin 2007"**
— rapport technique, volume 1 —

La dynamique du contexte

Fabienne Goux-Baudiment
mai 1997

proGective

prospective
ingénierie de projets
études géostratégiques

Conseil Régional du LIMOUSIN

Analyse rétrospective de l'étude prospective "Limousin 2007" *— rapport technique, volume 1 —*

La dynamique du contexte

Fabienne Goux-Baudiment
mai 1997

Rappel des objectifs

L'exercice commandé a pour objet de **faire le point sur le contexte global et sur l'articulation de celui-ci avec les objectifs de l'acteur : la région LIMOUSIN**, à partir de la lecture des trois volumes du rapport LIMOUSIN 2007.

Cette relecture est d'ordre technique, et non politique, et vise à **mettre à jour les principales données existantes** d'ordre structurel ou considérées comme telles —mais non à les traiter (ce qui sera fait dans la phase purement prospective)— tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif si les données sont disponibles.

Conformément à cette définition de la mission, l'analyse se déroule en deux temps qui font chacun l'objet d'un volume du rapport technique (le rapport final étant une synthèse du rapport technique complet) : l'étude de la manière dont a évolué le monde dans ses grandes lignes (la dynamique du contexte) et l'analyse des grands enjeux affectant directement la région LIMOUSIN (les objectifs de l'acteur).

Volume I - La dynamique du contexte

La dynamique de l'environnement dans lequel baigne l'acteur doit être constamment réévaluée, afin que la stratégie qui en découle puisse non seulement être adaptée au plus juste mais surtout anticiper les changements à venir. L'étude de cette dynamique fait notamment apparaître la permanence, la disparition, la transformation et l'apparition de nouveaux germes porteurs d'avenir.

Sur le plan méthodologique, cette analyse consiste en un balayage des têtes de chapitre mises en exergue dans le rapport LIMOUSIN 2007, rapporté aux grandes évolutions actuelles, nationales et internationales. De type "macro"-économique, -sociale, -politique, elle est fondée d'une part sur le repérage des tendances, inflexions et enjeux mis en évidence dans le texte et d'autre part sur l'exploitation, en référentiel, d'une base de données interne (Macro-trend) des facteurs d'évolution. Cette partie est essentiellement descriptive.

Volume II - Les objectifs de l'acteur

Ce sont eux qui fondent le critère d'utilité auquel la vision d'avenir bâtie doit correspondre. Ces grands objectifs, posés comme postulats déterminant l'action, prennent en compte les contraintes et les désirs de l'acteur pour exprimer les enjeux auxquels celui-ci sera confronté ou voudra se confronter (théorie des jeux).

L'actualisation de ces enjeux est particulièrement importante dans la mesure où nombre de crises proviennent du maintien d'objectifs devenus obsolètes.

Le second volume, plus explicatif, mettra donc en évidence l'évolution de l'acteur depuis 1987, à travers la permanence, la disparition, la transformation et l'apparition de nouveaux enjeux.

Note méthodologique

La répartition des thématiques entre les volumes I et II de cette étude a été opérée en fonction du critère de proximité du thème avec le sujet (la Région LIMOUSIN). Plus précisément, les tendances relatives au contexte mondial ou européen d'évolution ont été retenues ici, celles plus spécifiques à la France et à ses régions figurant dans le volume II.

Cette clé de répartition donne le résultat suivant (par ordre de table des matières) :

Limousin 2007 - volume 1 :	Volume correspondant de l'analyse rétrospective
• démographie	I & II
• agriculture, industrie, services	I & II
• ressources immatérielles	I & II
• espace régional	I & II
• consommation, revenus, modes de vie	II
• évolution des sociétés industrielles	I
• facteurs d'évolution de l'économie mondiale	I
• 1992	I
• l'organisation, la technique, l'homme	I
• perspectives sectorielles	II
• avenir du Limousin - enjeux et défis	II
• orientations stratégiques régionales	II
Limousin 2007 - volume 2 :	
• données socio-économiques de base	II
• mutation des espaces économiques	II
• entreprises industrielles du Limousin	II
• industries du futur	II
• agriculture	I & II
• forêt limousine	II
• dynamisation des activités induites	II
• discriminants régionaux du futur	II
Limousin 2007 - volume 3 :	II

Lisibilité du rapport : Le rapport emboîte, dans chacune des parties, trois types d'information : l'analyse essentielle de la question évoquée (corps du rapport), puis —s'il y a lieu— des fiches consacrées à l'état des lieux sur un point particulier et une page de graphiques.

VOLUME I
LA DYNAMIQUE DU CONTEXTE

*"L'histoire nous montre sans cesse la fragilité des réalités
qui furent évidentes et triomphantes dans tous les
aujourd'hui".*

Edgar Morin

PRÉLIMINAIRE

Ce premier volume est intitulé "la dynamique du contexte" car il a pour objet de faire le point du contexte macro-structurel, c'est-à-dire des grandes tendances mondiales qui baignent —parfois de loin— le système Limousin et son environnement plus proche, comme la France notamment.

En effet, le rapport Limousin 2007 développait une approche emboîtée que nous avons reprise ici, distinguant d'une part les enjeux qui concernaient directement le Limousin et, d'autre part, quelques grandes tendances d'évolution générale qui auraient vraisemblablement un impact sur la région.

Ce premier volume est lui-même découpé en deux parties.

- La première partie fait le point sur un certain nombre de facteurs d'évolution repérés dans "Limousin 2007". Elle a pour objet de montrer l'évolution des tendances étudiées en 1987 : sont-elles toujours valables aujourd'hui, ont-elles disparu, ou ont-elles connu de sensibles modifications de trajectoire ? et de positionner, de la même manière, les facteurs d'inflexion décelés dans le rapport de 87.

- La seconde partie récapitule les facteurs de changement ayant émergé au cours de la décennie écoulée et indique les types de rupture ou d'inflexion qu'ils ont pu (ou pourraient) produire. Car l'exercice de rétrospective demeure indissolublement lié à la pensée prospective elle-même. L'examen de la décennie écoulée fait donc apparaître en contrepoint les germes de celle à venir...

Composée de ce volume et d'un second traitant des enjeux particuliers du Limousin, cette analyse rétrospective permettra —en jetant une passerelle entre 1987 et 1997— de préparer les fondements d'un exercice global de prospective à l'horizon 2017.

SOMMAIRE

I - État des lieux de l'évolution du contexte de "Limousin 2007.....	7
1. Revue de tendances.....	7
11. Démographie et conséquences	7
12. Activités.....	11
121. Agriculture	11
122. Industrie.....	15
123. Activités de services	22
124. L'entreprise	26
13. Ressources immatérielles	27
14. L'Europe.....	32
2. Synthèse rétrospective.....	36
Conclusion.....	39
II. Les facteurs émergents.....	40
1. Revue de changements	40
11. De la géopolitique à la géoéconomie : mondialisation et globalisation.....	40
111. Éléments de géopolitique.....	42
112. Éléments de géoéconomie.....	43
113. Vers une géo-information ou la "société informationnelle" .	46
12. Recomposition des territoires : la glocalisation.....	47
13. Un nouveau paradigme : l'homme.....	50
131. Un nouveau sens du collectif	56
132. La recherche de l'être	56
2. Synthèse rétrospective.....	63

I - ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE "LIMOUSIN 2007"

En dix ans, le contexte de "Limousin 2007" a évolué. Cette première partie a pour objet de faire l'état des lieux de cette évolution en terme de temporalité : les composantes de ce contexte sont-elles aujourd'hui encore perçues comme d'actualité ?

Dans un premier temps, ces éléments constitutifs seront recherchés dans les trois volumes, puis listés et passés en revue. Dans un second temps, ces facteurs seront regroupés dans un tableau catégoriel pour en donner une vue synoptique globale.

1. Revue de tendances

11. Démographie et conséquences

Les deux tendances majeures, caractérisant l'évolution de la démographie, n'ont pas changé en dix ans ; au contraire elles se sont plutôt accentuées :

- baisse de la fécondité, forte dans les pays industrialisés, rapide dans les pays en développement ;
- vieillissement de la population, par allongement de la durée de la vie et par arrivée aux âges élevés des générations nombreuses nées lors du baby-boom.

Voir graphique 11-1

Vers la fin de l'explosion démographique ?

La tendance démographique (en volume) s'est infléchi. Le seuil des 8 milliards d'hommes sur la planète a reculé dans le temps : prévu pour 2025 en 1987, il apparaît aujourd'hui (J.C. CHESNAIS, Bilan Economique et Social 1995, Le Monde, ed. 1996) qu'il ne serait pas atteint avant 2045. On constate en effet que "dans le monde industriel, la fécondité est tombée à des niveaux sans précédent et semble devoir se stabiliser bien en deçà du seuil de remplacement des générations. Surtout, la baisse séculaire de la fécondité se généralise à l'échelle planétaire et à une vitesse tout à fait inattendue." (J.C. CHESNAIS, ibidem)

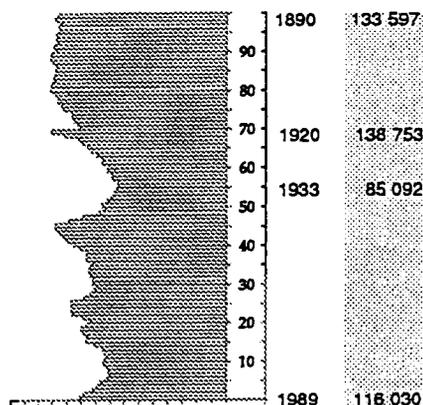
Les grandes tendances, notamment en ce qui concerne la répartition de la population mondiale d'ici 2025, demeurent ainsi analogues à ce qu'elles étaient en 1987 puisque la baisse de la fécondité a atteint l'ensemble des pays, à l'exception de l'Afrique. L'enjeu des pressions migratoires, notamment vers les territoires de faible densité, reste donc très actuel.

Baisse de la fécondité

Analyse

Plusieurs visions s'opposent sur l'évolution des taux de fécondité (Bilan économique et social 1987, Le Monde, éd. 1988) :

- l'évolution des sociétés occidentales ne pouvant être que progressive et ascendante, la fécondité de ces pays ne peut que se relever à plus ou moins long terme (variante moyenne des projections des Nations-Unies) ;
- selon la théorie cyclique des sociétés, les sociétés occidentales ont connu un sommet (fin du XIX^e siècle) à partir duquel la décadence suit inéluctablement (donc la baisse de la fécondité) ; on se dirigerait alors vers des taux de reproduction abaissés à des niveaux encore inconnus à grande échelle (Macura et Malacic) ;
- si l'on admet une sorte d'équilibre naturel entre la population et la nature, se régulant indépendamment de toute intervention humaine, on peut imaginer une évolution pendulaire, composée de hauts et de bas autour du point d'équilibre : déclin de la fécondité européenne avant la Seconde guerre mondiale, baby-boom des années 50, déclin à nouveau... il faudrait donc s'attendre à une nouvelle reprise, ponctuelle, de la fécondité. L'évolution de la fécondité suédoise est tout à fait caractéristique de ce type de courbe. Il faut rappeler que la démographie suédoise a longtemps été considérée comme le modèle européen type, d'autant plus intéressant que les variations s'y produisaient avec plusieurs années d'avance sur le reste des pays européens : (source : Sten MARTINELLE, *On The Causes Of Changes In The Age Structure: The Case Of Sweden*, United Nation, Geneva, 1992)



Evolution du nombre de naissances dans la population suédoise de 1890 à 1989

Impact

La baisse du taux de fécondité pose inévitablement deux questions :

- celle du financement public, aujourd'hui assis essentiellement sur la population active cotisante, d'où l'articulation avec le taux de chômage ;
- celle des pressions migratoires : l'immigration officielle est aujourd'hui stable en France, mais ne faudra-t-il pas l'accroître pour combler le déficit de population ?

Vieillesse de la population

Analyse

Un enjeu sujet à débat :

- pour certains analystes, le vieillissement de la population est particulièrement négatif en termes de productivité et de compétitivité de l'économie, et en terme de protection sociale : accroissement des dépenses de santé et de retraite ;

- pour d'autres, de plus en plus nombreux, le vieillissement n'est plus un concept pertinent. En effet, il faut distinguer les effets d'âge et les effets de génération, souvent confondus, comme c'est le cas notamment pour les dépenses de santé. De plus, les "seniors" constituent aujourd'hui une catégorie de consommateurs spécifique, à laquelle les industries de biens de consommation et les entreprises de service à la personne sont particulièrement attentives. Enfin, dans le domaine des retraites, ce n'est plus une question de vieillissement à proprement parler, mais d'âge de la retraite et d'inadéquation entre une vie active de plus en plus courte et une vie "inactive" de plus en plus longue.

Impact

- Le volume des dépenses publiques consacrées à la **protection sociale** ne cesse de croître. L'augmentation a été comparable dans la plupart des pays industrialisés. L'OCDE a calculé que les pourcentages du PIB affecté à la protection sociale ont augmenté de la manière suivante entre 1960 et 1993 (par ordre de différentiel) :

Pays	1960	1993
Suède	10,83	38,03
Pays-Bas	11,70	30,20
France	13,42	28,73
Royaume-Uni	10,21	23,42
Etats-Unis	7,26	15,64
Allemagne	18,10	23,68

Toutefois, la question de la protection sociale, si elle connaît plus d'acuité aujourd'hui, était déjà à l'ordre du jour en 1987. "Les inquiétudes sur la progression des dépenses en période de faible croissance économique continuent à marquer les politiques de protection sociale.(...) Toutefois, parallèlement, les gouvernements cherchent à assurer une plus grande justice sociale et notamment un développement de l'aide sociale." (Bilan économique et social 1987, Le Monde, éd. 1988).

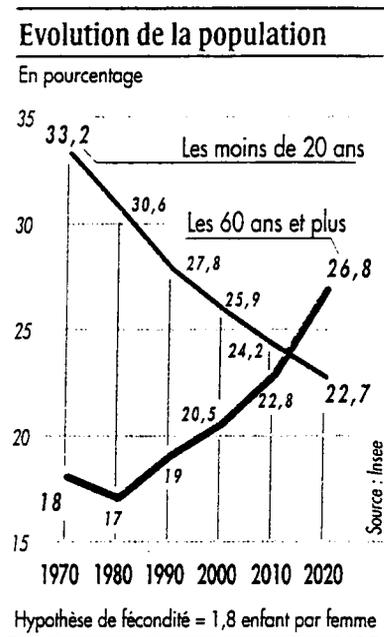
L'impact du vieillissement de la population sur cette question est divers (INSEE, Données sociales 1996) :

- très faible sur la croissance des dépenses de santé (au regard de l'augmentation globale de ces dépenses dans toutes les générations),
- déterminant en matière de retraite.

Graphiques

11-1 : Evolution de la population en France

Cette double courbe illustre le problème que posera la gestion des retraites en France : une population âgée de plus en plus nombreuse, une population jeune de moins en moins nombreuse.



12. Activités

Evolution de la répartition de l'emploi (en %)

	AGRICULTURE		INDUSTRIE		TERTIAIRE	
	P.I.	monde	P.I.	monde	P.I.	monde
1965	26	61	35	17	38	22
1990	10	49	33	20	57	31

Source : Bilan économique et social 1996, Le Monde, éd. 1997

A l'évidence, le désengagement de l'emploi agricole est mondial. Dans le secteur industriel, les pays en voie de développement continuent à rattraper leur écart avec les pays industriels (P.I.), tandis que ceux-ci se "désindustrialisent" peu à peu. Enfin, l'accroissement de l'emploi dans le secteur tertiaire est général.

121. Agriculture

Certes, l'agriculture a connu, plus particulièrement en Europe, une crise structurelle de surproduction. Mais le concept de surproduction est aujourd'hui réévalué, d'une part, à l'aulne des besoins mondiaux (l'évolution de la malnutrition est à la baisse relative sur l'ensemble du globe à l'exception de l'Afrique où elle croît toujours) et, d'autre part, à l'aulne de la qualité : qualité de l'alimentation (produits "bio") mais aussi qualité de l'environnement (diminution des intrants, orientation de la production agricole vers le non-alimentaire). Enfin, le libre jeu de la concurrence commence à effleurer le secteur agricole qui va encore connaître de profondes mutations, plus qualitatives que quantitatives sans doute.

Quelques données-repères sur l'évolution de l'agriculture mondiale :

- **accroissement** : depuis 1974, le commerce mondial des produits agricoles a plus que triplé en valeur (de 148 à 485 milliards de dollars)

- **exportateurs** : entre 1960 et 1980, les pays développés sont passés d'une situation d'importateurs nets à celle d'exportateurs nets : ils assurent aujourd'hui deux tiers des exportations mondiales de denrées alimentaires.

- **concurrence** : à la suite du bras de fer entre les Etats-Unis et l'Europe (notamment la France) en 1993 à propos de la protection de l'agriculture, l'accord de Marrakech stipule que les subventions à l'exportation doivent diminuer de 36% dans les six ans (d'ici l'an 2000) et que la quantité de produits agricoles subventionnés exportés doit baisser de 21% par rapport à la période de référence 1986-90. Mesures qui vont renchérir la facture alimentaire des pays du Sud mais ne devraient pas empêcher le marché chinois de s'accroître...

- **aliments pour bétail** : compte tenu de l'accroissement de la consommation de viande dans le monde, et plus particulièrement dans les pays asiatiques, la production et le commerce de céréales secondaires (aliments pour bétail) devraient augmenter (cf. proposition Fischler (CE) d'interdire l'alimentation pour bétail à base de produits animaux) ;

- **biotechnologies** : le développement des biotechnologies appliquées à l'agriculture est devenu une réalité, bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts (transgénèse) ; mais l'attitude inquiète, voire de rejet, des consommateurs vis à vis des aliments transgéniques —et plus globalement des manipulations génétiques ou chimiques— constitue un frein important pour les industriels. Ceux-ci, compte tenu des difficultés actuelles (compétitivité, surproduction) ne souhaitent pas prendre de risques inutiles...

- **sécurité alimentaire** : au niveau mondial, plus d'un million de morts par an ont pour origine une intoxication alimentaire, qu'elle soit microbienne ou chimique, et ce nombre augmente régulièrement¹.

- **conjoncture** : "Globalement 1995 —dernière année pour laquelle des données comparatives sont disponibles— a été marquée par une stagnation de la production agricole (viande et céréales) mondiale. A noter la forte baisse enregistrée aux Etats-Unis et, d'un autre côté, une hausse sensible constatée dans l'Afrique subsaharienne, où cependant l'augmentation de 2,4% de la production agricole reste inférieure à celle de la population" (Bilan économique et social 1996, Le Monde, éd. 1997). Voir graphique 121-1

- **inflexion** : depuis quelques années, s'amorce une conversion progressive de l'agriculture au secteur non alimentaire. En effet, sous l'effet conjugué de la baisse des prix des céréales et du génie génétique, poussé par la prise en compte croissante d'une gestion écologique des ressources, les produits de l'agriculture peuvent trouver de nouveaux débouchés. Par exemple, le maïs de type *pop-corn* commence à être utilisé comme matériel de protection dans les emballages (remplaçant les habituels copeaux de polystyrène) ; la courgette est actuellement testée pour la fabrication de carton (grâce à sa forte élasticité), économisant ainsi la pâte à papier.

¹ Claude COSTES, "L'alimentation sans danger, un leurre ? ", in Espaces pour demain, n°51, 1er trim. 97, Paris, pp. 8-10

Agriculture

Analyse

L'image du secteur agricole est souvent associée à un certain conservatisme ("l'ancrage dans la terre") et à une certaine immuabilité. Cependant, c'est un secteur qui a déjà beaucoup évolué (en volume notamment) et va continuer à le faire (industrialisation et innovation). S'il est généralement admis que la population agricole a atteint son niveau "normal" minimum avec 3% de la population active nationale dans les pays développés, les mutations à venir seront d'un ordre différent fondé essentiellement sur la réorganisation des structures agricoles et l'accroissement de la valeur ajoutée de la production. Voir graphique 121-2

Une attention particulière doit donc être portée à l'évolution du secteur agricole, non seulement en ce qui concerne sa propre organisation, mais aussi —surtout— pour accroître sa vigilance vis à vis de problématiques que le quotidien relègue à l'arrière plan alors qu'elles sont porteuses d'enjeux qui modèleront notre avenir.

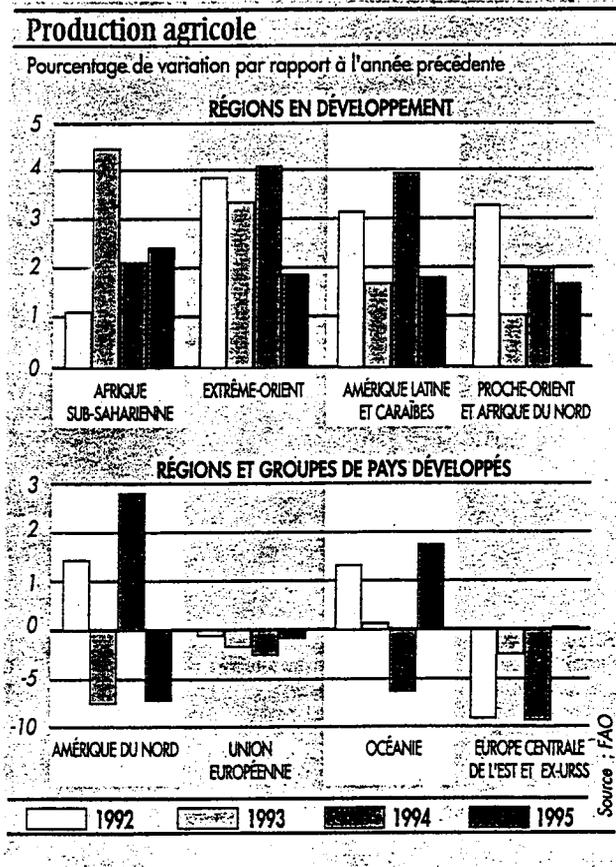
Impact

En effet, il est important de mettre en évidence :

- d'une part des processus aux effets induits desquels l'agriculture n'est pas (encore) préparée : effet de serre, biodiversité, déforestation, déprise agricole, vieillissement des populations, etc.;
- d'autre part, en sens inverse, les effets induits de l'agriculture elle-même, dont la correction ou l'éradication passeront par une modification de la mise en culture, des modes d'organisation agraire, etc. comme les virus, les nitrates...

Graphiques

121-1 : Production agricole 1992-1995

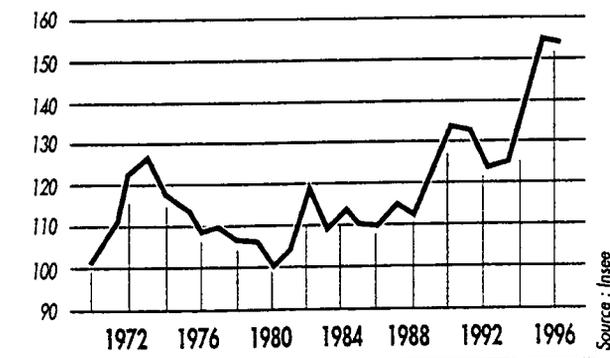


121-2 : Revenu brut agricole moyen par exploitation

L'activité agricole a continué de se concentrer sur un nombre de plus en plus réduit d'exploitations. D'où une très forte hausse du revenu brut par exploitation.

Revenu brut agricole moyen par exploitation

Indice base 100 en 1980



122. Industrie

Comme le montre le graphique 122-2, de 1987 à 1995 l'évolution en volume de la production industrielle française par branche est globalement analogue, en terme de courbe, pour l'ensemble des branches. Toutefois, on observe un écart de plus en plus important entre la branche "automobile et biens d'équipement ménager" et les autres branches. C'est en effet dans le secteur automobile que la progression a été la plus forte compte tenu de l'effet successif des primes accordées aux acheteurs ("balladurette", "jupette") ; il est à craindre —comme la conjoncture actuelle le montre— que la tendance soit cependant à la réduction de cet écart, par la baisse de la production dans ce secteur.

A propos des technologies de pointe

"Nous sommes entrés dans une troisième révolution technologique qui bouleverse et va bouleverser l'organisation du travail et les modes de vie d'ici 2007. C'est un changement de système technique dans lequel l'électronique et l'informatique, les nouveaux matériaux jouent un rôle essentiel. (...) Les nouvelles technologies qui seront au cœur du système technique porteront sur :

- les nouveaux matériaux, dont les céramiques fines
- l'énergie
- l'électronique, dont l'opto-électronique
- les biotechnologies."

Au regard de la situation actuelle, cet extrait de "Limousin 2007" montre combien il est difficile d'estimer non les révolutions elles-mêmes et leurs fondements scientifiques et techniques (S&T), mais la vitesse de percolation de ces innovations dans la société civile, vitesse dont dépend totalement la notion même de révolution.

En effet, en termes de concepts, les "nouvelles technologies" se sont considérablement banalisées au cours des dix dernières années. Le changement de paradigme (cf. infra) intervenu au cours des années 90 a réorienté les préoccupations vers les questions plus sociales. Si les nouvelles technologies continuent d'exercer leur fascination, elles apparaissent aussi —aujourd'hui— comme un facteur d'inégalité. Inégalité entre ceux qui ont les moyens financiers d'en acquérir les fruits, et ceux qui ne les ont pas ; inégalité entre les pays qui les maîtrisent et ceux qui ne le peuvent pas ; inégalité entre ceux qui ont les connaissances permettant d'y accéder et ceux qui ne les auront jamais (cf. théorie des sauvages urbains de Thierry GAUDIN).

Cette banalisation peut se justifier par deux raisons. La première est que les innovations qui diffusent le plus rapidement sont incrémentales. Ainsi, le téléphone cellulaire, qui a modifié si profondément les comportements, n'a-t-il pas été perçu comme une évolution technologique majeure : le téléphone étant déjà connu, ainsi que la technologie du "sans-fil", les réactions ont plutôt été du type "et bien, ce n'est pas trop tôt", qui en dit long sur les attentes de la société vis à vis des S&T. La seconde raison est qu'à l'inverse, le temps de diffusion de certaines technologies a été plus long que prévu initialement, malgré une campagne médiatique forte. D'où une phase de démobilisation, puis de désintérêt, voire de soupçon vis à vis de ces nouvelles technologies lorsqu'elles arrivent sur le marché (cf. les produits transgéniques).

Cependant, les avancées technologiques continuent, à rythme soutenu. Trop soutenu peut-être pour être assimilables : ainsi la succession effrénée des développements informatiques commence-t-elle à lasser les consommateurs qui n'ont pas l'intention de renouveler leur parc tous les ans... L'exemple récent du clonage d'une brebis montre bien les limites de la découverte scientifique : la révélation s'est faite brutalement sur une opinion publique dont la culture scientifique et technique est faible ; résultats : le rejet l'a emporté sur l'enthousiasme...

A propos des secteurs-clés

Au cours des dix dernières années, l'évolution des différents secteurs d'activité industrielle fondés sur des technologies de pointe fait apparaître à la fois des développements relativement limités dans leurs applications et, au contraire, des extensions imprévues du champ initial d'application.

- Ainsi en est-il des **céramiques fines** dont le marché paraît avoir été moins important qu'initialement prévu. L'ensemble du secteur des **nouveaux matériaux** a fonctionné davantage à partir d'innovations incrémentales (cf. Michelin) que de découvertes révolutionnaires. A dire vrai, lorsque celles-ci se produisent (voir les "thermo-matériaux"), les conditions de plus en plus dures de la compétitivité contribuent à limiter les tentatives plus ou moins aventureuses de mise sur le marché.

- **L'énergie** n'a pas connu de développements particulièrement notables : la facture énergétique reste stable, et tend même à décroître. Toutefois, certains pensent qu'elle pourrait remonter au début du prochain siècle : "En plus d'assurer une veille écologique transfrontières, il reviendra (au moins) à une politique énergétique européenne de développer la fluidité des échanges internes d'énergie et la transparence des politiques de prix, mettant en œuvre et prolongeant l'actuelle charte européenne de l'énergie. La dépendance de l'Union européenne vis-à-vis des sources extérieures d'approvisionnement risque en effet de se remettre à augmenter si la part du pétrole n'était pas diminuée de façon significative dans sa consommation entre 2000 et 2010." (CGP, *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, 1993, 291 p.). Il est vrai que ni l'énergie nucléaire, ni les énergies renouvelables n'ont connu d'avancées remarquables. Si la question de l'énergie électrique revient fréquemment ces derniers temps, c'est pour vanter ses qualités écologiques et regretter que les problèmes de stockage —qui permettrait de développer les véhicules électriques— n'aient pas été résolus...

- "Le cas des **biotechnologies** est durablement caractérisé par un fort décalage entre le progrès des connaissances scientifiques et le rythme beaucoup plus lent de leurs applications, souvent liées à des enjeux éthiques et de société. L'insuffisance européenne des réseaux de relations entre la science, l'industrie et le marché peut inciter les industriels à se rapprocher des États-Unis. Mais des initiatives de l'Union européenne axées sur le développement de ces réseaux peut aussi bien les amener à jouer la carte d'une masse critique européenne. Cependant, cette intensification des liens entre recherche et marché risque de conduire, en ce domaine comme dans tous les domaines de pointe, à une rétention de la communication des résultats scientifiques eux-mêmes." (CGP, *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, 1993, 291 p.)

On espérait donc, il y a dix ans, des résultats plus rapides que ceux connus. Les biotechnologies ont donc disparu de l'imaginaire collectif au profit d'autres domaines qui apparaissent aujourd'hui plus porteurs, comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- Sur le plan mondial, c'est précisément dans ce domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication) que **l'électronique** s'est surtout développée ces dernières années, ainsi que dans celui de l'automatisation. La percée de l'opto-électronique est aujourd'hui considérée comme acquise, notamment dans le domaine du laser dont les applications s'étendent chaque jour. Mais la cherté des fibres optiques (et surtout de leur implantation) et les difficultés d'élargissement des bandes passantes de site à site ralentissent considérablement la croissance du marché des réseaux (Internet et intranet), alors que la demande est de plus en plus forte. De grands progrès restent encore à faire et d'autres seront certainement réalisés d'ici 2017.

En ce qui concerne l'industrie électronique européenne, la situation apparaît plus sombre. "Au cours des vingt dernières années, le bilan de ses atouts et faiblesses révèle une dégradation régulière des positions de cette industrie vis-à-vis du Japon et des États-Unis (malgré le relatif déclin de ces derniers) alors même qu'elle prend le relais de l'automobile pour constituer un fer

de lance de l'économie du XXI^{ème} siècle. Le maintien relatif de l'électronique professionnelle et des télécommunications ne compense pas l'aggravation de la situation dans le domaine des composants, de l'informatique et de l'électronique grand public. Cela représente un risque majeur pour l'autonomie relative de l'industrie, de la défense et de la culture européennes. En raison de l'énormité des enjeux et de la forte teneur en anticipation des décisions à prendre, seule une stratégie européenne articulée sur les points forts de chacun des pays, et appuyant les projets des firmes elles-mêmes, paraît pouvoir maintenir l'Union européenne et le continent dans la course pour les années 2000. Cette stratégie pourrait comporter quatre orientations : l'accès aux marchés des pays tiers, la constitution d'une industrie européenne des composants, le lancement de quelques grands projets fédérateurs, la mobilisation conjointe des systèmes éducatifs et de formation." (CGP, *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, 1993, 291 p.)

Les industries relatives au domaine de spécialisation du Limousin

- **Les industries agro-alimentaires** : l'évolution de leur marché fait une part de plus en plus large aux produits dits de *catering* : produits (légumes notamment) et plats préparés, frais ou congelés. La tendance qui sévissait auparavant assez exclusivement aux Etats-Unis s'est largement répandue en Europe. Il en est de même pour les additifs nutritionnels (fibres, vitamines et minéraux) qui sont incorporés à une gamme de produits alimentaires de plus en plus étendue (céréales, produits laitiers, jus de fruits...). Mais la progression de ce secteur n'est pas parmi les meilleures, voir graphique 122-1.
- **La construction électrique et électronique** connaît une évolution croissante depuis dix ans. Elle a surtout progressé dans les segments "électrique professionnel" et "puces" : "Comme les "puces" envahissent tout : téléphone, automobile, électroménager... le marché croît à une allure qui déjoue les pronostics" (Bilan économique et social du Monde 95, édition 1996). Pour l'instant, il profite surtout aux Américains (Texas Instrument, Motorola) et aux Japonais (Matsushita, Fujitsu, Hitachi). Pour sa part, la domotique ne connaît toujours qu'un succès très mitigé (en dehors du segment des alarmes).
- En France, **la construction mécanique et le travail des métaux**, d'après les prévisions du BIPE (cf. graphique), devraient connaître une embellie, celle de la mécanique étant du double de celle des métaux, après une période 90-94 particulièrement difficile.

Biotechnologies

Analyse

Les biotechnologies de la nouvelle génération utilisent les avancées des dernières décennies en génétique, biologie moléculaire, microbiologie, enzymologie et physiologie. (cf. sous la coordination de R. SCRIBAN, *Biotechnologie, Tec & Doc. Lavoisier, Paris, 4^e édition, 1993, 904 p.*).

1993 : "La variété des techniques de base et la diversité des secteurs d'application des biotechnologies ont souvent été soulignées. Cependant, pour l'heure, ce domaine est encore caractérisé par une très forte instabilité. Les nouveaux produits sont encore mal définis et leur diffusion reste confidentielle. En dehors du développement des produits de deuxième génération (techniques fermentaires) et des produits de diagnostic, les produits "biotechnologiques" (protéines recombinées, plantes et animaux transgéniques) n'en sont qu'à leurs premiers pas sur le marché, voire bien souvent au stade expérimental. Dans ce contexte où l'incertitude sur les objets techniques reste forte et où le contour des nouveaux secteurs n'est pas connu, il est extrêmement difficile d'identifier les facteurs de compétitivité et, a fortiori, de les évaluer. (...) S'il est des idées reçues à remettre en cause, la première est en effet celle du développement des biotechnologies comme une industrie globale." (Pierre-Benoît JOLY, "Les enjeux des biotechnologies dans le contexte européen et international", in *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, 1993, pp. 173-183)

1996 : "Les avancées en biologie ont permis un fort développement de la connaissance du vivant ces dernières décennies et certains attendent beaucoup des applications qui pourraient en résulter au XXI^e siècle. Mais elles sont mal connues du grand public même cultivé, et les confusions sont fréquentes en ce domaine ; leurs retombées éventuelles font l'objet de débats et des mouvements de protestation ont eu lieu contre certaines expérimentations. Aussi paraît-il souhaitable de mieux connaître les applications des biotechnologies, leurs impacts potentiels et leurs enjeux, le développement actuel et les perspectives des plantes transgéniques et enfin les problèmes d'acceptabilité sociale qu'elles posent dans un secteur particulièrement concerné et sensible, l'agriculture." (S. BONNY, *Les biotechnologies en agriculture*, Futuribles n°211, juillet-août 1996.)

Impact

Bien que les délais (de recherche, puis de mise en application) soient plus longs que ce que l'on espérait, et que la communication sur ce secteur pose problème (inexistante ou dramatisée), on ne peut pas dire (comme le font encore certains) que les biotechnologies ont échoué. Cependant le temps de diffusion dans la société étant particulièrement long, et la connaissance des produits ainsi obtenus particulièrement faible, le développement des biotechnologies a conduit à de nouveaux champs des S&T extrêmement importants (cf. le clonage), mais pas à une véritable révolution, au sens global du terme.

Le succès dépend des pays (les Etats-Unis notamment) et des secteurs considérés : les firmes spécialisées en génie génétique appliqué aux plantes et animaux, par exemple, ont assez souvent perdu de l'argent au cours de ces dernières années. Compte-tenu des coûts de R&D, et de la difficulté à trouver des sociétés de capital-risque acceptant de les financer, les sociétés de biotechnologie s'allient souvent à de grands groupes pharmaceutiques ou chimiques.

A l'heure actuelle, les marchés les plus importants portent sur les médicaments et les tests de diagnostic. Les molécules utilisées dans la chimie ou l'agro-alimentaire ont un marché moindre, bien que les perspectives de croissance à venir paraissent les plus fortes sur le marché agricole.

Agro-alimentaire

Analyse

Le triple phénomène constitué par l'ouverture de plus en plus large des grands marchés de consommation aux produits étrangers, la guerre des prix que se livrent les grandes surfaces et les conséquences de la crise économique, conduit à établir une analyse contrastée et prudente de la conjoncture dans les industries agro-alimentaires. Il faut aussi distinguer entre les produits de l'agro-industrie, comme le sucre par exemple utilisé par les firmes de boisson, ou les céréales qui servent à l'alimentation du bétail et les produits élaborés vendus dans les magasins de détail ou les hypermarchés. La première catégorie de produits a connu une progression modérée mais en général convenable, alors que la seconde a été soumise à des évolutions plus erratiques.

D'autre part, si certains produits comme le cognac français sont, à 90%, vendus sur les marchés extérieurs, il n'en va pas de même pour les viandes, par exemple, puisque les échanges portent sur 8% seulement de la production. A l'intérieur de cette catégorie, cependant, on note une très vive progression des échanges de volailles car il s'agit de la protéine animale la moins chère. L'Union européenne est le premier exportateur mondial de viande bovine et porcine et le second pour les poulets ou les dindes." (Bilan Economique et Social 1994, Le Monde, ed. 1995)

Impact

1995 : L'étude réalisée par le cabinet de consultants A Prime, assisté de Secodip et de l'Université de Louvain, sur l'avenir de l'industrie agro-alimentaire française et de la grande distribution, dresse un état des lieux connus : la crise économique a fortement ralenti la croissance de la consommation alimentaire qui a même stagné en 1993-94 avec une baisse des prix moyens, ce qui ne s'était pas vu depuis trente ans. Les consommateurs sont devenus "malins" et "arbitragistes", recherchant les prix les plus bas pour les produits basiques. D'où l'essor du hard-discount, mordant sur les positions des grandes enseignes traditionnelles.

Cette nouveauté a bouleversé les relations entre distribution et industrie. D'un côté, une distribution très concentrée mais dont les marges financières sont étroites ; de l'autre, une industrie alimentaire plus disparate où coexistent des grands groupes privés comme Danone et Nestlé, des groupes coopératifs comme Sodiaal, et de nombreuses PMI. Cette industrie dégage globalement des marges plus confortables que la distribution.

Les hiérarchies encore claires à fin 1989 entre marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix ont été bouleversées. Ainsi l'essor des marques de distributeurs et des premiers prix a permis à de nombreuses PMI d'accéder aux linéaires des grandes enseignes, mais leur a fait perdre leur autonomie en devenant de simples sous-traitants.

Le secteur de la viande a aussi été atteint, notamment par le déplacement de ce marché vers la grande distribution.

La progression du hard-discount (passant de 6% en 1995 à environ 10% du volume des ventes en 98) va renforcer la concurrence entre les majors du secteur. De nouvelles vagues de concentration auront donc lieu, et les grands (Carrefour, Promodès) iront chercher leur croissance à l'étranger.

NB. "le prix moyen des achats alimentaires (hors tabac) demeurerait pratiquement inchangé entre 1993 et 1995 et n'augmenterait que de 0,5% entre 1995 et 1998" selon les auteurs de cette étude. (source : Les Échos, 19 janvier 1995)

Graphiques

122.1 : La situation et l'avenir de l'industrie française (source : BIPE, nov. 95)

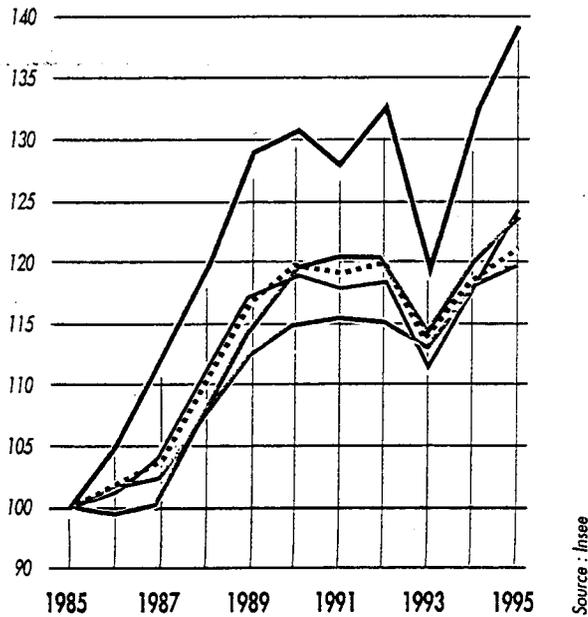
Secteurs	Situation 1994	Variation 90-94	Prévisions 94-96
	(en mds de francs)	(en mds de Fcs et en %)	(en mds de Fcs et en %)
Agro-alimentaires	631,6	0,9	2,0
Parachimie et pharmacie	227,0	4,0	2,8
Biens d'équipement ménager	40,7	3,4	3,7
Automobile	377,0	0,0	3,5
Textile et habillement	172,6	-1,9	-0,6
Cuirs et chaussures	26,3	-3,8	-1,1
Bois et meubles	159,9	1,2	1,1
Presse et édition	186,8	1,0	1,6
Energie	520,7	1,6	1,8
Métaux ferreux	94,4	-1,6	1,1
Métaux non-ferreux	79,5	0,1	2,8
Matériaux de construction	110,1	-0,8	1,5
Verre	31,5	0,9	3,7
Chimie de base	148,9	1,2	3,0
Fonderie - travail des métaux	261,4	-1,5	3,1
Papier-carton	105,1	2,3	0,1
Caoutchouc et matières plastiques	153,1	1,5	3,8
Mécanique	286,5	-2,8	6,3
Matériels électriques et électroniques professionnels	337,1	2,8	6,0
Construction navale et aéronautique	150,0	-3,2	2,5
Bâtiment et génie civile	793,0	-1,6	1,6
Commerce	1001,8	0,4	2,4
Transports	459,3	1,7	2,6
Postes et télécommunications	204,5	5,2	3,4
Services marchands non financiers	2967,7	1,4	3,1

Graphiques (suite)

122-2 : Production industrielle par branche en France 1985-1995

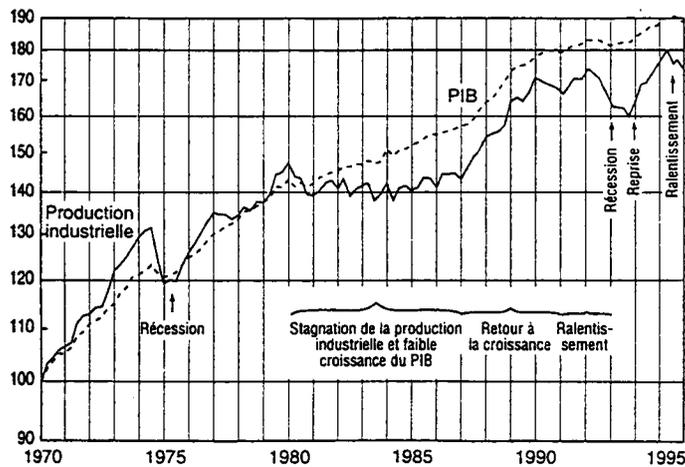
Production industrielle par branche

Indice base 100 en 1985 (évolution en volume)



- AUTOMOBILE, BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER
- INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
- BIENS D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
- BIENS DE CONSOMMATION COURANTE
- BIENS INTERMÉDIAIRES

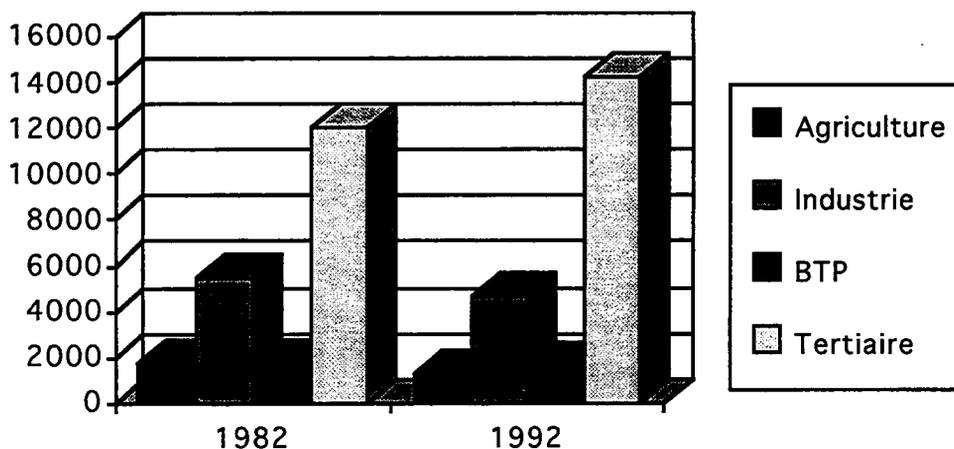
122-3 : Produit intérieur brut et production industrielle (indices en base 100 au 1er trimestre 1970, en francs constants)



Source : INSEE.

123. Activités de services

L'évolution de la répartition de l'emploi dans les quatre secteurs de la classification traditionnelle montre la progression du tertiaire :



Emplois par secteurs, en milliers (source : INSEE, enquêtes «Emploi», 1982 et 92)

En effet, dans les pays développés, le secteur tertiaire regroupe aujourd'hui 60 à 70% de la population active. Il a souvent été le seul à créer des emplois au cours des années 80. Mais il recouvre de multiples réalités, parfois opposées, avec, d'un côté, le tertiaire supérieur des experts et professionnels et, de l'autre, les emplois précaires de la restauration, de la distribution et des services de proximité, les "petits boulots".

De plus, l'ensemble des catégories du tertiaire n'ont en commun que la double négation : n'appartient ni au primaire, ni au secondaire. Autrement dit, elles ne font pas l'objet d'une classification identique dans tous les pays (par exemple, les *eating and drinking places* sont classées au sein du commerce de détail aux États-Unis, alors qu'elles figurent dans les services marchands aux ménages en France). Cela rend donc les comparaisons internationales particulièrement difficiles.

Toutefois, compte tenu des développements récents (marché des seniors, télécommunications, informatique de réseau, santé), les services à la personne et aux entreprises devraient continuer leur progression, et vraisemblablement l'amplifier.

Cela ne signifie pourtant pas pour autant que l'emploi va croître. L'économiste en chef de la banque d'investissement Morgan Stanley, Stephen ROACH, met en garde contre le "dégraissage" dans ce secteur : "Il y a bientôt cinq ans, j'avais mis en garde les grandes entreprises de services comme les compagnies aériennes, les banques, les sociétés de télécommunications et même les firmes de Wall Street contre le risque de suivre la voie du secteur industriel [le *downsizing*] et de se vider de leur substance en taillant trop profond, de couper dans le muscle en taillant à travers les couches de graisse. Je crains que nous ne soyons en passe de le faire." (Bilan économique et social du Monde 96, édition 1997, p. 76)

Le commerce et les services

Analyse

L'activité économique est désormais dominée par le commerce et les services. Ils contribuent à plus de 50% du produit national. La croissance de ce vaste secteur dynamise les professions qui lui sont liées et modifie les structures sociales.

La population française vieillit et les **services domestiques, l'aide aux personnes âgées ou dépendantes** sont en pleine expansion. Le développement du **tourisme** et la croissance des repas pris à l'extérieur favorisent **l'hôtellerie** et la **restauration**.

Autre phénomène de fond, les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle et les besoins de **gardes d'enfants** s'accroissent. On comptait, en 1992, 70 000 assistantes maternelles de plus qu'au début des années quatre-vingt. A l'opposé, la consommation de certains biens industriels connaît une relative saturation. La majorité des ménages sont désormais bien équipés : l'électroménager ou l'automobile deviennent ainsi des marchés de renouvellement.

Soutenue par la demande, une grande partie des activités de service est par ailleurs à l'abri de la concurrence internationale, laquelle n'agit pas seulement sur les prix mais aussi sur la qualité et la variété des produits. Du fait que la production "non matérielle" se prête moins à la standardisation, les gains de productivité y sont plus lents. En revanche, le contexte de concurrence accrue et mondialisée tend à inciter les industriels à davantage se concentrer sur les activités les plus directement liées à leurs "métiers". La compétitivité industrielle passe désormais plus souvent par la **sous-traitance** de certaines activités auxiliaires, **gardiennage** et **nettoyage des locaux, restauration du personnel, convoyage de fonds**. Ce recentrage vient lui aussi grossir la demande orientée vers les services et joue dans le même sens que la demande des ménages.

Cadres, professions intermédiaires et employés constituent l'essentiel des effectifs du tertiaire. Ils bénéficient pleinement de l'activité accrue et du dynamisme de ce secteur. Entre 1982 et 1992, près de 500 000 postes d'employés (agents de service, vendeurs) ont ainsi été créés dans le pays (solde net). Le souci **commercial** des entreprises stimule les emplois de **représentants**. La croissance des besoins de **santé** suscite la création de postes **d'infirmiers**. Les services ne sont pas seulement un moteur économique, leur vitalité transforme la société. La France s'habille en col blanc.

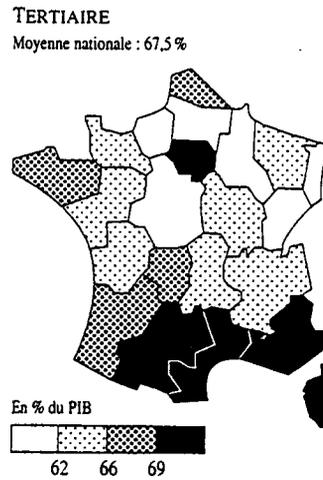
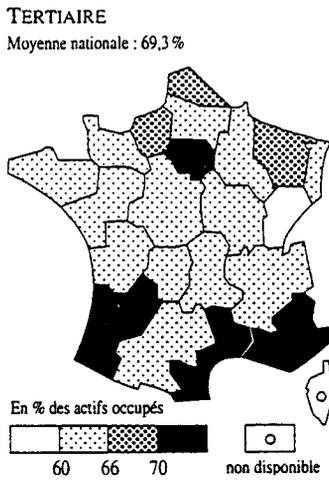
Les marchés connaissant le plus fort développement ne sont pas nécessairement les plus propices aux petites entreprises et à l'initiative individuelle. C'est ainsi que, dans le tertiaire, le nombre de patrons et d'entreprises a légèrement diminué alors même que la croissance des marchés était exceptionnelle. Cela est à mettre en relation avec la relative jeunesse de la majeure partie des activités de ce secteur, encore en phase d'expansion. Les entreprises cherchent aujourd'hui à **acquérir une taille suffisante** pour opérer sur des marchés plus vastes, pour certaines internationaux. De même, le commerce traditionnel recule pour laisser place à de grandes surfaces. Les chaînes hôtelières ou de restauration tendent à remplacer peu à peu les petites structures familiales. (*L'état de la France 96-97*, La Découverte, Paris, 1996, 630 p.)

Impact

Voir graphique 123-1

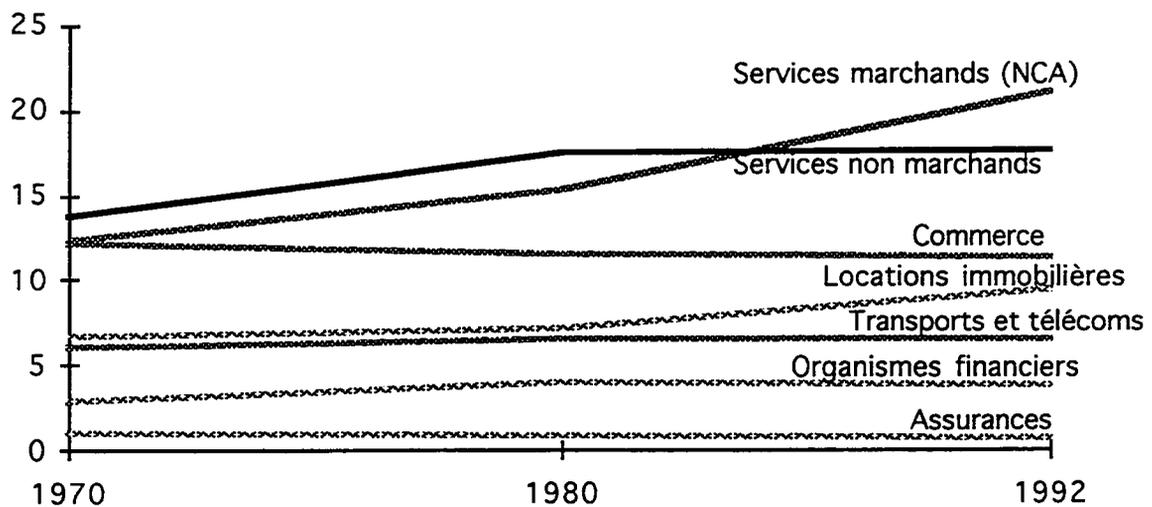
Graphiques

123-1 : La part du tertiaire dans la population active totale et dans le PIB régional (données 1992, source INSEE)

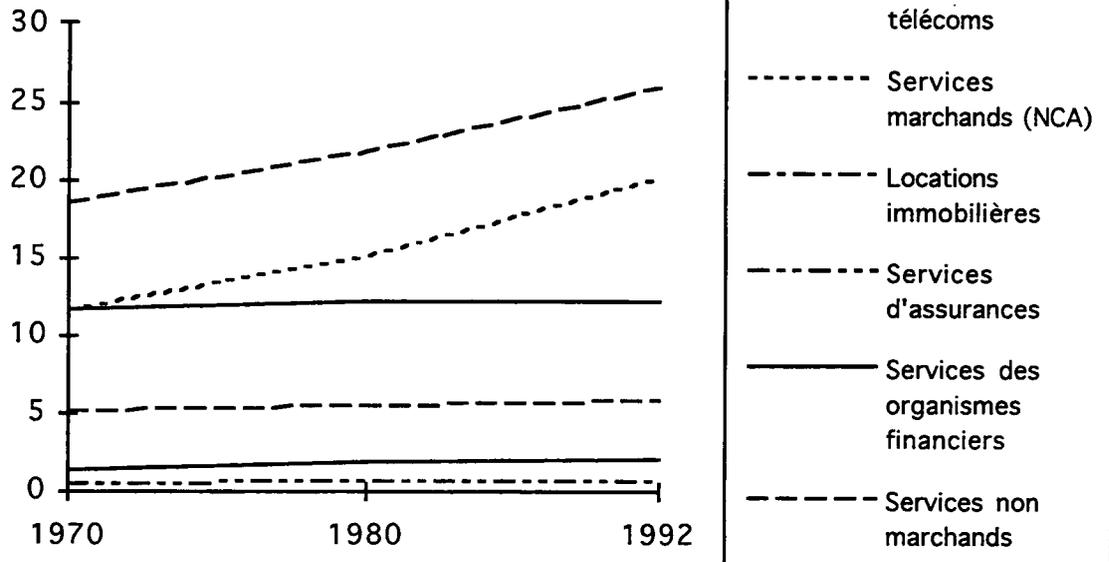


123-2 : Les différents secteurs des services (source INSEE)

Les services en % de la valeur ajoutée totale



Les services en % dans l'emploi total



124. L'entreprise

La tendance relative au développement des entreprises s'est poursuivie au cours de la décennie passée. Face à ce que l'on appelait alors la "crise", les entreprises ont dû se réorganiser, se restructurer pour être plus compétitives. Cette réorganisation a joué sur deux tableaux : les capitaux et les hommes. D'un côté, cela a donné lieu à un processus accéléré et mondial de concentration (fusion-acquisition). De l'autre, à un accroissement de productivité fondé sur la variable d'ajustement qu'est devenu l'emploi. Par extension, on assiste aujourd'hui au phénomène dit du "sablier" : au centre les classes moyennes sont étranglées, tandis que, dans la partie supérieure, les actionnaires des grands groupes ont pris les rennes des entreprises (corporate governance) et accumulent les bénéfices. Dans la partie inférieure, par contre, les opérations de "downsizing" (dégraissage) et de réduction des coûts ont accumulé du chômage (jeunes non qualifiés et quinquagénaires trop qualifiés), de l'exclusion (dactylo...), et des faillites (petites entreprises de service en sous-traitance n'ayant pu supporter la baisse imposée de leurs prix). Enfin, le paysage des entreprises, en fonction de leur taille ou de leur activité, n'est plus aussi clair : des PME se comportent comme de grands groupes (Beckaert) et les TPE (très petites entreprises) ont fleuri ; là encore l'effet "sablier" a joué...

- **1993** : Dans le prolongement des grands axes indiqués dans "Limousin 2007" (innovation technologique, complexification et fragilité des PME-PMI, élargissement des marchés, concurrence, importance accrue de la distribution), le Commissariat Général au Plan notait², en 1993, que plusieurs mutations structurelles déterminantes restaient à accomplir par les entreprises françaises afin de réaliser leur internationalisation. Ces mutations concernent principalement "l'ouverture du capital, le développement du partenariat, le rôle intégrateur de la technologie et une gestion de plus en plus complexe de leur organisation".

"En ce qui concerne les PMI, la plupart seront confrontées à un renforcement de leur capital ou à la transmission de leurs actifs, étant donné la moyenne d'âge atteinte par des chefs d'entreprise très souvent actionnaires principaux. Les PME-PMI proposent des produits de qualité mais leur situation financière structurellement déficiente ne leur permettra pas de poursuivre seules le nécessaire renouvellement de leur production. Le développement de coopérations technologiques et commerciales avec des partenaires européens, favorisant une meilleure connaissance réciproque et une grande souplesse dans la collaboration, peut leur fournir des opportunités intéressantes et leur permettre de mieux faire face à une concurrence exacerbée."²

- **1996** : Prises au piège du taylorisme dans un monde en pleine mutation, les entreprises ont dû profondément évoluer : "Si elles se sont modernisées et ont beaucoup investi, elles ont choisi, en se restructurant, de procéder à une gigantesque remise en cause. Désormais, elles se recentrent sur leurs métiers de base et tentent de se réduire à leur noyau dur de compétences. Resserrées sur leurs savoirs techniques, elles "externalisent" le reste de leurs activités ou de leurs services connexes en ayant recours à l'essaimage, à la sous-traitance ou aux réseaux constitués ou non de filiales. (...) Au marché du travail segmenté correspond donc l'entreprise éclatée, moyen d'adaptation aux turbulences de la période et, pour une part, réponse aux vieux blocages nationaux." (*L'état de la France 96-97*, La Découverte, Paris, 1996, 630 p.)

- **1996** : "Quels traits particuliers caractérisent le monde économique et social actuel ? De nouvelles formes d'organisation émergent (organisation en réseau, intégration des fournisseurs), le mouvement de fusions-acquisitions connaît une recrudescence, enfin de vastes projets de restructuration ne se limitant pas à des gains étroits de productivité se développent. Bref, le pré carré de l'entreprise intégrée se disloque sous nos yeux. Ce qui frappe surtout l'observateur, ce qui représente une véritable nouveauté, c'est la nécessité pour

² CGP, *La France et l'Europe d'ici 2010*, opus cit.

l'entreprise d'appuyer en même temps sur l'accélérateur pour conquérir de nouveaux marchés et sur le frein pour réduire les coûts. Cette double exigence —volonté d'expansion et nécessité d'économie— exerce une tension si forte sur le système humain de l'entreprise que celle-ci se trouve engagée dans une passe étroite, menacée par deux dangers : (...) l'enlisement bureaucratique (...) et une flexibilité totale des structures de gestion." (G. PAVY et M. MOULLET, in Bilan Economique et Social 1996, op. cit.)

13. Ressources immatérielles

Parler des ressources immatérielles revient encore à parler essentiellement des ressources humaines et de l'intelligence.

- Celle-ci s'est effectivement déployée au cours des dix dernières années sur trois registres principaux : l'intelligence S&T, l'intelligence organisationnelle et l'intelligence économique.

L'intelligence S&T est liée à la recherche et développement et à ses résultats. La France a un rang tout à fait moyen dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la recherche industrielle, ce qui apparaît lié à son héritage colbertiste et à une certaine conception rigide de la science et des disciplines qu'elle recouvre (cf. la récente réorganisation du CNRS). Parallèlement, un véritable problème de formation à la recherche se pose ; il est aujourd'hui ressenti avec acuité dans les entreprises. Les centres de R&D industriels reprochent en effet aux jeunes ingénieurs-docteurs embauchés de "n'être que d'excellents techniciens" (GRD Louvain). Autrement dit, ceux-ci manquent d'initiatives, de leadership, de cette étincelle créative dont la "recherche qui trouve" ne peut se passer. Mais on verra plus loin (cf. infra) que l'état d'esprit de ces générations en partage la cause avec le système de formation.

L'intelligence organisationnelle a largement fait ses preuves au cours des années 1990. Elle est essentiellement anglo-saxonne et se nourrit des diverses avancées du management : benchmarking, reengineering, corporate, learning organisations, smart stores, etc. Toutefois, elle semble avoir relativement peu d'emprise sur la patrie de Descartes.

L'intelligence économique, en revanche, est une construction bien française bien qu'elle ait importé sa sémantique d'Outre Manche. Comme dans le cas du *jean*, c'est aux Etats-Unis qu'il a réellement trouvé un terrain propice à son développement (association SKIP), avant de revenir en France. Largement soutenue par le rapport MARTRE, l'intelligence économique a considérablement progressé en France depuis ces cinq dernières années. Les groupes L'Air Liquide et L'Oréal font figures de modèles dans ce domaine.

Cependant, la sérieuse récession de 1993 et la trop courte embellie de 1994 ont accru la prudence des entreprises : les budgets consacrés à l'intelligence, qu'elle soit économique, organisationnelle ou technologique, se sont restreints. En 1995, les budgets en R&D de quelques grands groupes ont même chuté : de 13,4% (par rapport à 1994) pour Lagardère Groupe, 12,8% pour Bull, 3,8% pour Péchiney, 2,9% pour Aérospatiale...

- En ce qui concerne les ressources humaines à proprement parler, **l'évolution des qualifications** n'a pas changé depuis 1987. L'informatique et la maîtrise d'au moins une langue étrangère doivent désormais faire partie du bagage de tout nouvel arrivant sur le marché du travail. Responsabilité, travail en équipe, autonomie, esprit d'initiative doivent compléter la formation initiale. Le diplôme universitaire demeure la clé d'accès à une rémunération 2,2 fois supérieure à celle d'un salarié pas ou peu qualifié, bien que le niveau général des salaires pour un premier emploi ait baissé depuis le début de la décennie.

En réalité, une profonde **différence de nature** existe entre le début et la fin de la période : les mesures d'ajustement prises à la fin des années 1980 visaient le court terme ; elles étaient conçues comme des palliatifs momentanés à la "crise" (dégraissage, "diplômite", réduction

drastique des budgets "superflus" ("études" notamment). Aujourd'hui, ces mesures sont de nature structurelle car la prise de conscience, formidable, a eu lieu : nous ne vivons pas une crise (qui par définition ne peut pas durer vingt ans) et nous ne connaissons donc plus mécaniquement et durablement de retour au plein emploi. Les entreprises doivent donc s'adapter —et les américaines ont été plus rapides à le faire que les françaises grâce à la plus grande légèreté du système juridico-administratif— et, depuis deux à trois ans, on observe un recentrage de la politique des ressources humaines : une place plus grande est accordée à la formation professionnelle pour reconvertir en interne le personnel (une secrétaire en assistante par exemple, un chercheur en chef de production, etc.), pour maintenir les seniors en poste suffisamment longtemps pour qu'ils aient le temps de passer le relais à leurs jeunes successeurs, etc.

Dans la plupart des entreprises, la préoccupation du licenciement tend à prendre le pas sur celle du recrutement. Là encore, les situations sont fortement différenciées. Les entreprises "qui gagnent" cherchent à conforter leur avance par l'embauche de cadres de haut niveau dans tous les domaines ; elles sont donc très attentives à cette question et n'hésitent pas à élargir leur champ de recherche au-delà des frontières grâce à Internet. A l'inverse, dans les entreprises qui ont à gérer leur survie avant leur croissance, l'allégement des RH (ressources humaines) passe par toute une gamme de modalités avant d'en arriver à la suppression des emplois : temps partiel, travail à distance, externalisation par essaimage, out placement, out sourcing, etc.

En résumé, il faut donc s'attendre à ce que la tendance du "sablier" se développe aussi dans le domaine des ressources immatérielles : dans la partie supérieure, se trouvent les diplômés de haut niveau, chercheurs ou professionnels, parfaitement adaptés au nouvel environnement ; dans la partie inférieure, les jeunes sans qualification ou formation, les illettrés, vraisemblablement condamnés à une alternance de chômage et de "petits boulots".

Notons cependant que l'intelligence ne réside pas seulement dans les diplômés : sa première définition est celle de "faculté d'adaptation"...

Science & Technologie

Analyse

L'histoire des sciences montre que les capacités des pays, aujourd'hui industrialisés, à être les leaders dans la production scientifique mondiale évoluent au cours du temps. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, le leadership de la science française en Europe était-il incontesté. La Grande-Bretagne puis l'Allemagne prirent ensuite le relais. L'influence mondiale de la science allemande fut à son apogée au début du XIX^e siècle, grâce à la production scientifique en chimie et à son rôle dans le renouvellement des grands concepts de la physique moderne apporté par la théorie de la Relativité et celle des quanta. Après la Seconde Guerre mondiale, la supériorité de la science américaine fut manifeste dans pratiquement tous les domaines, même si la contribution des pays comme la Grande-Bretagne fut, toutes proportions gardées, relativement importante. (...)

Que montrent les évolutions récentes (ces quinze dernières années) au sein de la Triade ? Sur le plan scientifique, on ne peut pas parler de bouleversements : la part de la science américaine et de la science européenne dans les publications mondiales s'est légèrement érodée ; celle du Japon, en revanche, s'est très substantiellement renforcée puisque ce pays s'est hissé au troisième rang mondial, en devançant l'Allemagne. Le Japon tend d'ailleurs, depuis le début des années 80, à s'affirmer comme puissance scientifique mondiale. (...)

La situation a, en revanche, beaucoup évolué en technologie où la percée japonaise a été considérable ces quinze dernières années. Mesurée en termes de brevets, la production japonaise dépasse aujourd'hui, en termes absolus, celle de la Communauté Européenne et même celle de toute l'Europe occidentale.

Source : Rémi BARRÉ, Pierre PAPON, Économie et politique de la science et de la technologie, Hachette, 1993, pp. 322-324

La France n'est pas un pays particulièrement remarquable en matière de S&T. Selon les indicateurs globaux (brevets, DIRD, etc.), il se situe (par rapport à des pays comparables) entre l'Allemagne et le Royaume-Uni. Ainsi, par exemple, ces indicateurs montrent que la recherche française est moins orientée que la recherche allemande vers les disciplines ayant un potentiel technologique marqué ; en revanche, la science française a une plus grande orientation technologique que son homologue britannique. Mais, en terme de "force de travail", avec 45 chercheurs, publics et privés, pour 10 000 actifs (OCDE - 1992), la France n'est pas dans une situation favorable.

Structure de financement et d'exécution de la DIRD - 1990 - OCDE

en % de la DIRD	France	Allemagne	Royaume-Uni
Fin. public civil	31,1	31,9	23,9
Fin. militaire	25,0	4,8	26,1
Fin. entreprises	43,9	63,3	50,0
Exéc. État (hors universités)	23,3	13,2	14,5
Exéc. Université	14,3	14,4	15,3
Exéc. Industrie	62,4	72,4	70,2

Science & Technologie (suite)
--

Impact

La France investit davantage que ses homologues européens dans les secteurs peu intensifs en R&D. Toutefois les entreprises françaises contribuent moins à la DIRD, en termes de financement et d'exécution, que leurs homologues allemands, voire, parfois, britanniques.

La mesure de la liaison entre innovation et compétitivité se fait à travers les brevets déposés sur le marché américain. En effet, le brevet est considéré à la fois comme un produit de l'activité technologique des entreprises —qui permet de mesurer leur capacité à innover— et comme un indicateur de la compétitivité technologique des entreprises industrielles.

Les statistiques montrent qu'il n'y a guère eu d'évolution au cours des quinze dernières années : la France a maintenu ses positions mondiales au sein d'une Communauté Européenne qui a eu tendance à céder du terrain, face au Japon en particulier.

Autre élément de compétitivité, la balance des paiements technologiques³ fait apparaître un solde déficitaire (taux de couverture de 75%) qui peut être interprété comme une bonne capacité de l'industrie française à utiliser des technologies développées ailleurs. La baisse de ce taux de couverture n'est pas conjoncturelle : elle a été lente mais continue au cours de la dernière décennie.

L'indicateur complexe de "contribution relative au solde des échanges" montre que la France n'a pas de bonnes performances dans les produits à fort contenu technologique, tels que l'électronique grand public et les machines, dans ses échanges avec les autres pays développés. Ses performances se situeraient plutôt dans les transports terrestres, la chimie et l'aérospatial. Ces constats sont confirmés en évolution sur longue période : 1970-1989.

Enfin, on ne peut négliger, dans la recherche des déterminants de l'innovation en tant que facteur de compétitivité, le rôle de l'échange des idées et des hommes, s'effectuant de plus en plus dans le cadre d'une coopération internationale.

À l'avenir, de nouveaux éléments —comme le nombre croissant de femmes-chercheurs dans les domaines scientifiques et techniques ou le développement des NTIC— seront autant de variables susceptibles d'influer sur le développement de l'innovation industrielle en France.

³ c'est-à-dire le taux de couverture des paiements des redevances de brevets, licences, échanges techniques... par les recettes.

Enseignement initial et supérieur

Analyse

"La progression du système éducatif marque-t-elle le pas ? Certains indices apparus en 1996 traduisent une rupture avec l'explosion glorieuse des dix dernières années. Premier signe de cette évolution, la rentrée de septembre 96 a été marquée par une diminution significative des effectifs dans les écoles maternelles et primaires, les collèges, ainsi qu'à l'université où, pour la première fois depuis très longtemps, une baisse des inscriptions en 1^o année a été enregistrée."

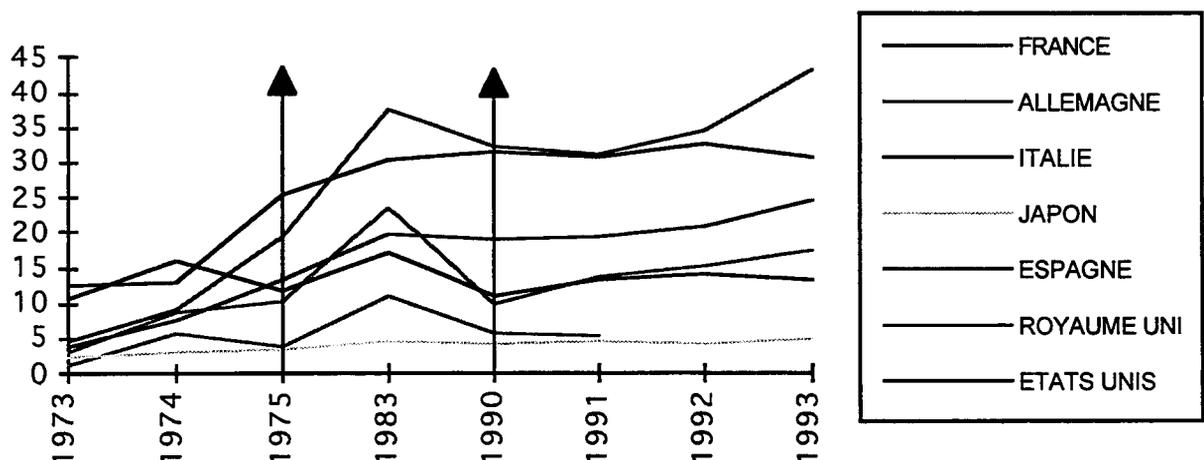
Reflet de la société, l'effet "sablier" tend, là aussi, à s'appliquer : "La proportion d'élèves de la classe d'âge ayant atteint le niveau Bac décroît légèrement, passant de 63% en 1995 à 61% en 1996, en raison d'une diminution des candidats mais aussi des réorientations en cours de scolarité. Ce coup d'arrêt de nature quantitative s'accompagne également d'une stagnation des résultats qui **aggrave le fossé entre un nombre toujours plus élevé de diplômés de l'enseignement supérieur et une partie des élèves en voie de marginalisation.**" (Bilan économique et social du Monde 96, édition 1997)

Impact

Selon les tests d'évaluation à l'entrée en sixième, 9% des élèves ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture et 23,5% en mathématiques, avec bien peu de chances de rattraper leur retard au collège.

Près de 100 000 jeunes sortent de l'école sans diplôme, ni qualification, premières victimes du "chômage des jeunes".

CHOMAGE DES JEUNES



Source : OCDE 1994

14. L'Europe

1987 et 1997 ont en commun leur position charnière à la veille d'une nouvelle étape de l'unification européenne. Il y a dix ans, il s'agissait du Marché Unique de 1992 ; aujourd'hui, il s'agit du Passage à la Monnaie Unique, l'Euro, en 1999 pour les services financiers et en 2002 pour l'ensemble des Européens.

Dans la plupart des cas, les entreprises qui souhaitaient devenir européennes avaient déjà mené à bien leur stratégie avant **1992** (KPMG Fiduciaire par exemple). Celles qui ont profité de l'opportunité qui leur était offerte avec le Marché Unique se sont heurtées à des rebutants problèmes tant fiscaux (les mécanismes de reversion des taxes n'ayant été clarifiés qu'à partir de 1995 environ) que sociaux (en l'absence d'une harmonisation des législations sociales et de la méconnaissance des pratiques professionnelles des différents pays européens), notamment dans le secteur des assurances. De plus, si la Libre Prestation de Services (LPS) joue aujourd'hui pleinement (ayant été raisonnablement organisée mais peu facilitée), en revanche la libre circulation des biens et des personnes n'est toujours pas entrée dans la réalité des faits. Certes, la nature même de tels processus d'unification, à si vaste échelle, exige des temporalités longues. Il serait donc malhonnête de condamner aujourd'hui le Marché Unique. Mais il faut admettre que, s'il représentait une étape politique obligée dans la construction européenne, il n'a pas produit, sur le plan économique, les résultats immédiats escomptés.

A l'inverse, le côté plus matériel de **l'euro** peut apparaître comme un puissant facteur d'unification des peuples européens eux-mêmes. Sans en méconnaître les conséquences possibles, il apparaît toutefois nécessaire, au regard de l'expérience passée, de ne pas les surestimer non plus. Car il est certain que tous les Etats-membres ne participeront pas dès le départ à l'union monétaire. Dès lors, si une Europe à plusieurs vitesses est inéluctable, tout au moins dans le court terme, le problème de la gestion des relations entre les différents membres de l'Union européenne se pose.

Parallèlement, l'un des intérêts majeurs de la Communauté européenne est aujourd'hui la **redistribution des fonds structurels**. Ces aides s'ajoutent parfois aux financements nationaux, voire s'y substituent, et constituent d'importants soutiens au développement. Toutefois, il est souvent difficile de faire comprendre aux solliciteurs qu'il s'agit d'impulsion à un projet et non d'un financement total et durable.

Enfin, la question de la **Politique Agricole Commune (PAC)** demeure délicate. En effet, malgré les bons résultats obtenus (au regard des objectifs fixés), le coût de la PAC (près de la moitié des dépenses communautaires) compromet très sérieusement la survie de celle-ci, du moins en l'état et devrait faire l'objet d'un sérieux réexamen d'ici 2000-2005. Cependant la France apparaît comme la principale bénéficiaire de la nouvelle PAC : son agriculture reçoit près du quart des soutiens européens contre moins de 20% cinq ans plus tôt. Le débat sur le devenir et la justification des aides céréalières semble donc inévitable, surtout dans la perspective d'un élargissement de l'Union européenne aux PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale).

Europe communautaire

Analyse

De l'Acte unique à l'Union monétaire

(extraits de Pierre Alain MUET, *Scénarios européens : rétrospective et prospective*, Revue de l'OFCE n°58, juillet 1996, Paris, pp. 43-65)

"Confrontée aux difficultés issues des chocs pétroliers et de l'éclatement du système Bretton Woods, l'Europe s'enfonce au début des années quatre-vingt dans la stagnation économique à laquelle répondra l'enlisement de la construction européenne. Les projets d'Union économique et monétaire élaborés au début des années soixante-dix (rapport Werner, 1970) n'avaient pas résisté aux chocs qui affectèrent l'économie mondiale, et le thème de l'euroscélérose remettait à la mode l'éternel débat sur le déclin de l'Europe. C'est dans ce contexte que Jacques Delors devait relancer la construction européenne en partant du seul thème susceptible d'engendrer un consensus, la réalisation du grand marché intérieur : "A partir de là, la théorie de l'engrenage a fonctionné jusqu'en 1992..." (Jacques Delors, "L'Europe en tant qu'entité politique", Madrid, juin 1995).

La publication en juin 1985 du Livre Blanc sur la réalisation du grand marché intérieur conduira à une réforme des institutions, l'Acte unique européen, signé en janvier 1986. (...) Pour réaliser les quatre libertés : libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes, il faudra adopter près de trois cents directives dont l'échéancier avait été défini dans le Livre Blanc. (...) Outre la réalisation du grand marché intérieur, le développement le plus important de l'Acte unique sera réalisé dans le domaine des politiques de solidarité budgétaire avec les "paquets Delors I et II". Les moyens affectés aux politiques structurelles ont été ainsi doublés à deux reprises et sont passés de 5 milliards d'écus en 1984 à 25 milliards aujourd'hui. Pour un prélèvement qui s'élève à 0,2% du PIB des grands pays, la redistribution résultant des fonds structurels représente 2% du PIB des pays les moins développés de l'Union, soit un effet de redistribution régionale égal à la moitié de celui que réalise le budget fédéral allemand.

Dans la foulée de l'Acte unique, la Communauté s'engagera sur la voie de l'Union économique et monétaire, qui avait déjà été envisagée au début des années soixante-dix avant l'éclatement du système Bretton Woods. (...) L'importance des transferts de compétence que représentait l'Union monétaire conduisit le Parlement européen à relancer le débat sur le déficit démocratique de la construction européenne et à revendiquer le pouvoir de codécision qui avait été écarté par les gouvernements dans l'Acte unique. Pouvaient-on continuer à dessaisir les parlements nationaux sans renforcer simultanément les pouvoirs du Parlement européen ? Ces réflexions étaient relayées par les pays traditionnellement fédéralistes, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie. La réunification allemande et l'effondrement du bloc de l'Est vont conduire à accélérer le mouvement. En avril 1990, le président Mitterand et le chancelier Kohl proposent la réunion d'une conférence intergouvernementale sur l'union politique pour renforcer la légitimité démocratique de l'Union, accroître l'efficacité des institutions et définir et mettre en œuvre une politique extérieure et de sécurité commune. Les travaux des deux conférences intergouvernementales vont aboutir aux négociations (Conseil européen de décembre 1991) puis au traité (février 1992) de Maastricht.

Le débat opposera une nouvelle fois l'approche communautaire à caractère fédéral et l'approche intergouvernementale. La présidence luxembourgeoise proposera pour le projet de traité une structure en "temple grec" avec trois piliers et un toit politique, le Conseil européen. Le premier pilier, communautaire, comprenait les domaines couverts par les traités antérieurs (Marché commun, Acte unique) et la future Union monétaire, c'est-à-dire l'ensemble du champ économique. Les autres piliers, la politique étrangère et de sécurité commune et les affaires intérieures et la justice, étaient de nature strictement intergouvernementale. (...)

Europe communautaire (suite)

Ce fut le temple et les piliers qui l'emportèrent [sur le schéma de l'arbre communautaire avec des branches au développement différencié]. (...) Dans un discours devant le Parlement européen peu avant le traité de Maastricht en novembre 1991, Jacques DELORS fustigera le "*bricolage institutionnel*" et l'insuffisante solidarité témoignée par le projet de traité : "*Peut-on bâtir une union politique avec comme seul socle économique une zone de libre échange assortie de quelques compensations pour les pays les moins riches ? La réponse de la Commission sur ce point est : absolument non*".

Impact

"En l'absence d'impulsion politique émanant de quelques pays, la démarche intergouvernementale n'a conduit qu'à des schémas avortés d'intégration (Conseil de l'Europe, AELE...). Cependant, l'élargissement du champ d'action de la Communauté (de la CECA au Marché commun et de l'Acte unique à Maastricht), ainsi que l'élargissement géographique (le passage de six à neuf, puis dix, douze et quinze aujourd'hui) ont presque toujours coïncidé avec un affaiblissement du caractère supra-national et un développement de la coopération strictement intergouvernementale.(...)

La construction européenne dont le caractère *sui generis* a été si souvent mentionné souffre de nombreux défauts.

- Le premier est l'écart qui s'est creusé entre le succès de l'intégration économique et la faiblesse de l'intégration politique, qui est très largement responsable de l'inefficacité des politiques macro-économiques européennes et du déficit de croissance. L'Union économique et monétaire apporte certes une réponse dans le domaine monétaire, mais elle ne fournit pas la clé de la cohérence des politiques macro-économiques dont l'autorité monétaire n'est qu'une composante. (...)
- Le deuxième défaut est la confusion institutionnelle et sa conséquence, le déficit démocratique. Faute de constitution, le système institutionnel européen manque de clarté et de transparence. La confusion des pouvoirs y est extrême car il n'existe ni séparation claire des pouvoirs législatifs et exécutifs, ni hiérarchie des normes juridiques.
- Le troisième défaut est l'absence de flexibilité des institutions qui ne permet pas de tenir compte des aspirations très différentes des Etats membres. Or, pour affronter le défi de l'élargissement tout en poursuivant l'intégration, il faudra bien reconnaître tôt ou tard que le système institutionnel actuel ne peut simultanément s'élargir et s'approfondir."

Politique Agricole Commune

Analyse

Adoptée en 1992, la nouvelle PAC a commencé à complètement être appliquée au cours de la campagne 1995/96, au moment même où se mettait en œuvre le volet agricole du nouvel Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Les premiers résultats montrent que la nouvelle formule sort l'agriculture de l'impasse budgétaire et commerciale dans laquelle l'ancien modèle l'avait progressivement placée. Le changement de cap n'enraie cependant pas les tendances lourdes à l'œuvre depuis un demi-siècle.

La réforme doit répondre à un double enjeu : au plan interne, stabiliser les dépenses budgétaires et mieux soutenir le revenu des agriculteurs ; au plan international, régler le conflit commercial avec les Etats-Unis et mettre en conformité la politique européenne avec les engagements européens pris au GATT. Cette réforme libéralise le marché européen et l'ouvre progressivement à la concurrence internationale. Trois changements majeurs ont été introduits : la baisse des prix des principaux produits (céréales, oléo-protéagineux et viande), le contrôle de l'offre et le remplacement progressif des aides destinées à soutenir les prix agricoles par des aides directes au revenu des producteurs.

Les mécanismes de régulation des marchés ont été maintenus, mais non les garanties de l'ancien système. Inspiré des *deficiency payments* d'inspiration anglo-saxonne, ce système revient à faire supporter le soutien de l'agriculture européenne davantage au contribuable qu'au consommateur.

Impact

- Les premiers résultats ont démenti les pronostics alarmistes des plus farouches opposants à la réforme de l'ancienne PAC. Les excédents céréaliers ont en effet été résorbés. La récolte céréalière européenne a reculé de 20 millions de tonnes entre 1992 et 1994 et les stocks de 28 millions. Moins chères, les céréales sont redevenues une composante plus intéressante pour l'industrie de l'alimentation animale : celle-ci a accru ses achats de 7 millions de tonnes sur la même période. La mise en jachère elle-même, lorsqu'elle est momentanée (20% des terres arables en 93 et 10% en 95), peut être considérée comme un outil efficace de régulation et de gestion des marchés.

(source : L'état de la France 96-97, La Découverte, Paris, 630 p. ; Espaces pour demain, n°43, 1er trimestre 1995)

- La place de la Communauté dans les échanges agricoles mondiaux va suffisamment changer au cours des vingt prochaines années pour que soit définitivement abandonnée la politique agricole commune qui a visé à maintenir les revenus d'une population active agricole demeurant nombreuse. La contrainte écologique, la saturation de la demande alimentaire solvable, l'ouverture de marchés à l'Est européen, la nécessité d'un accroissement de la production agricole des pays du tiers-monde pour leur propre usage, l'augmentation du prix relatif des produits industriels par rapport à ceux de l'agriculture, sont autant d'éléments de rupture de la politique européenne antérieure. Le scénario d'une augmentation du taux d'auto-alimentation associée à une réduction des excédents produits paraît à terme moins solide que celui d'un retour assez général aux lois du marché et d'une réduction des aides, plus compatible avec la montée de l'intégration économique mondiale. Une partie de l'activité agricole antérieure devrait se consacrer au développement rural. Les économies ainsi réalisées contribueraient au développement endogène des régions les plus en difficulté. Les pays européens développeraient une stratégie concertée d'exportation de produits sélectionnés vers des marchés extérieurs ciblés avec précision. Cela supposera une coordination des politiques que seule l'Union européenne peut exercer vis-à-vis de l'ensemble des agriculteurs européens, réduisant peu à peu les divergences entre les pays membres et négociant en position forte avec ses principaux partenaires extérieurs.

(source : La France et l'Europe d'ici 2010, CGP, opus cit.)

2. Synthèse rétrospective

Afin de mettre en lumière l'articulation entre les différents éléments du contexte évoqués ici et ceux portés dans "Limousin 2007", voici deux tableaux récapitulatifs.

Le premier —synoptique 1— a pour objet de montrer l'évolution des tendances étudiées en 1987 : ont-elles maintenu leur cap, l'ont-elles perdu, ou connaissent-elles des modifications momentanées de trajectoire qui, au fond, ne remettent pas en cause le cap initial ?

Le second —synoptique 2— positionne les facteurs d'inflexion décelés dans le rapport de 87 selon la vitesse de leur réalisation aujourd'hui au regard de l'estimation qui en était faite hier.

Le résultat général montre, d'une part, que la majeure partie des tendances évoquées ont maintenu le cap et, d'autre part, que la vitesse du changement a souvent été surestimée.

On retrouve là un résultat cohérent avec celui des études prospectives habituelles :

- les **tendances** ont, par définition, lorsqu'elles sont bien repérées comme telles, une force d'inertie qui leur permet de courir encore sur leur aire après l'arrêt des moteurs ;

- la vitesse des **changements** est le facteur le plus difficile à appréhender en matière de prospective (et il explique souvent l'échec des prévisions quantifiées et datées) ;

- les facteurs **d'inflexion**, ce que le prospectiviste appelle les "germes porteurs d'avenir", sont généralement noyés par les bruits de fond : ils sont rarement décelables à l'avance. Deux raisons majeures peuvent être invoquées : ils interviennent généralement dans des espaces interstitiels, qui ne sont pas sous les feux des projecteurs et que l'éclat de ceux-ci contribue à occulter davantage ; ils sont ancrés dans des trends sous-jacents extrêmement longs dont les variations sont rendues imperceptibles par la durée.

Synoptique 1

Maintien stable du cap (avec vitesse plus ou moins variable)	Maintien du cap avec fluctuations nettes (inflexion du cap possible à terme)	Changement manifeste de cap
démographie : baisse de la fécondité (M) et vieillissement de la population (PI)	surproduction structurelle agricole	internationalisation
accroissement du commerce agricole mondial et de la concurrence dans ce secteur (M)	PAC	concept de crise
"l'Europe [géographique] se fera sur la modernisation industrielle et les services" (PI)	Europe communautaire	
pénétration de la révolution technologique (PI et PVI)		
organisation de l'entreprise moderne : - recours aux fonctions de service aux entreprises - innovation technologique - PME-PMI plus complexes et fragiles - élargissement des marchés - concurrence accrue - importance croissante de la fonction distribution - gains de productivité croissants		
segmentation de la distribution alimentaire (hypers, spécialisés, détail de proximité)		

Abréviations : M = monde ; PI = pays industrialisés ; PVI = pays en voie d'industrialisation (≠ PVD) ; F = France

Synoptique 2

Facteurs d'inflexion décelés	vitesse surestimée	vitesse idoine	vitesse sous-estimée
réduction de l'expansion démographique (M)			•
pressions migratoires (PI)	•		
mise en réserve des terres agricoles (PI)			•
agro-industrie (F)	•		
relation entre agriculture et aménagement de l'espace rural (F)			
PAC		•	
marché unique (1992)		•	
révolution de l'intelligence	•		
formation professionnelle	•		
mondialisation de la communication			•
nouveaux matériaux	•		
énergie	•		
électronique		•	
biotechnologies	•		
diminution de la création d'emplois dans le tertiaire			•
IAA	•		
domotique	•		
constituants électriques et mécaniques		•	
agriculture non alimentaire			•

Conclusion

Trois grandes questions figurant au sommaire de "Limousin 2007" auraient encore pu être abordées ici mais seront traitées dans le chapitre ou le volume suivant compte-tenu soit de leur caractère purement national (vol. II), soit des changements intervenus (II chapitre) :

- l'espace régional (volume II)
- les modes de vie, la consommation et les revenus (répartis dans le chapitre et le volume suivants)
- les éléments de géopolitique (chapitre II)

Dans l'ensemble, les grands éléments structurants du tableau brossé par "Limousin 2007" sont encore en place.

En réalité, ce qui a le plus changé, et de manière fondamentale, entre la décennie 80 et la décennie 90, relève de l'évolution sociétale plus qu'économique et génère une nouvelle lecture du monde.

II. LES FACTEURS ÉMERGENTS

Si le tableau précédent balaie la majeure partie du contexte actuel de l'évolution du Limousin, il lui manque cependant quelques éléments pour être complet. En effet, la décennie écoulée a vu émerger des faits et des interprétations du monde inconnus (ou méconnus) à l'époque, soit parce qu'ils étaient mineurs, soit parce qu'ils n'existaient pas encore.

Cette seconde partie a pour objet de les mettre en évidence à partir de la même méthodologie que la partie précédente.

1. Revue de changements

Trois germes de changement majeurs se sont développés au cours de la dernière décennie et marquent aujourd'hui le monde, de manière apparemment durable : le couple mondialisation-globalisation, la recomposition des territoires, et l'émergence d'un nouveau paradigme interprétatif du monde occidental et de son évolution.

Nota Bene : Comme toute analyse interprétative, par nature-même, celle-ci est fortement subjective. Il est en effet souvent difficile de démontrer (grandeur et misère du raisonnement inductif) pourquoi l'on retient telle variable explicative plutôt que telle autre, pourquoi tel élément paraît être plus porteur d'avenir qu'un autre, ou comment l'on procède au classement intuitif (puisqu'on ne peut raisonner sur des séries statistiques en ce qui concerne le changement) des variables en tendanciennes et conjoncturelles.

11. De la géopolitique à la géoéconomie : mondialisation et globalisation

Bien que mondialisation et globalisation soient souvent confondues (confusion due à la traduction littérale du terme anglo-saxon "globalisation" qui signifie mondialisation), elles désignent deux concepts sur lesquels il est utile de s'attarder. En effet, la bonne maîtrise d'un problème passe d'abord par sa clarification.

Posons simplement les deux postulats suivants :

- l'accélération d'une tendance millénaire à l'échange des biens, des services et des hommes au-delà des frontières (naturelles ou administratives) s'est manifestée à la fin du siècle dernier avec le processus d'internationalisation puis, plus récemment, avec celui de multinationalisation. Dans cette perspective, la **mondialisation** doit être considérée comme une étape supplémentaire de la marche vers l'intégration mondiale (cf. fiche OMC).

- la **globalisation** est un processus lui aussi de nature intégrative (ce qui est un motif de confusion supplémentaire) mais n'est pas un phénomène spatial. Elle s'applique donc à tous les domaines en les complexifiant par l'accroissement des interdépendances qu'elle génère.

La quasi-simultanéité de prise de conscience de ces deux tendances explique aussi la difficulté éprouvée à les distinguer l'une de l'autre.

Conjuguées, elles affectent plus particulièrement trois grands domaines : la politique, l'économie et l'information.

Définition

Le mot "*glocalisation*" a commencé à apparaître en France au cours des années 1989 et 1990. Ce néologisme, forgé par les Japonais en contractant les mots "*globalisation*" et "*localisation*", a permis de désigner le phénomène d'articulation entre ces deux niveaux géographiques. C'est ce que l'on pourrait penser de prime abord.

Toutefois, les mots ont leur vie propre qui parfois nous échappe. Une grille de lecture sémantique de la question nous apprend que les choses ne sont pas aussi simples qu'elles veulent bien apparaître. Ainsi, en français (européen mais non canadien), le mot "*globalisation*" eut deux acceptions successives.

Dans une première acception —une simple francisation de l'anglais *globalisation*— le terme de "*globalisation*" a seulement désigné la mondialisation de l'économie : des flux financiers, de la production des biens et des services, des processus industriels. Il renvoie ainsi à la concentration des entreprises multinationales, aux risques d'éclatement de la "sphère financière", à l'émergence d'un nombre croissant d'acteurs sur la scène internationale, à l'interdépendance des États, à l'émancipation de l'économie de marché (déréglementation...), à l'accroissement des flux transfrontières de données, etc. Aujourd'hui, le terme de "*mondialisation*" a retrouvé sa place pour désigner ce processus.

Dans une seconde acception —plus récente— le néologisme "*globalisation*" retourne à son origine sémantique (global, globalité, globalisme) et cherche à exprimer ce mouvement conceptuel qui analyse désormais comme un tout ce qui était auparavant considéré comme partiel, fractionné. Elle renvoie ainsi à des approches systémiques, holistiques, fondées sur le postulat d'interdépendance des composantes. Cette approche gagne peu à peu toutes les activités dans lesquelles s'exerce la réflexion sur les mécanismes qui régissent les ensembles complexes : de la santé, où elle a ouvert la voie aux médecines alternatives, aux sciences dures, avec la physique quantique, en passant par le marketing. Fait notable, cette nouvelle approche côtoie les anciennes sans les exclure...

Cette approche à la fois spatiale (mondialisation) et relationnelle (globalisation) permet non seulement de rendre l'univers qui nous entoure plus interactif, mais aussi —et surtout— de comprendre qu'il est en train de le devenir, comme par des mécanismes qui lui seraient propres. D'où l'importance nouvelle des "acteurs", c'est-à-dire de ceux qui ont le pouvoir d'agir sur cette double approche, de la maîtriser, que ce soit au niveau mondial ou au niveau local.

On le voit donc : au delà de la question sémantique, le concept est demeuré valide et, mieux même, a généré une nouvelle grille de lecture du monde et des relations qui le composent, qui fait une large place aux "universaux".

111. Éléments de géopolitique

Les germes de changement survenus au cours de la précédente décennie relèvent à la fois des faits et des concepts.

Deux points majeurs

• **1989 : la chute du Mur de Berlin** est si inattendue, malgré les prémisses, que l'intelligentsia mondiale en est profondément déstabilisée : Francis FUKUYAMA ira jusqu'à parler de la Fin de l'Histoire. De fait, il s'agit bien là de la fin de l'histoire du monde bipolaire. Ses conséquences seront incalculables, de la perte de repères que vont alors connaître tous les pays communistes (de leurs dirigeants au dernier de leurs habitants), la diaspora communiste mondiale et surtout les militaires du bloc de l'Ouest à l'éclatement de ce dernier bloc qui ne tirait sa cohésion que de l'existence de son contraire, de son ennemi (théorie de la double masse de Polybe). Dès lors, l'ennemi est dans la place : c'est l'Autre, le musulman "forcément intégriste", le gauchiste "forcément voleur, celui de droite forcément "facho", les jeunes "tous des drogués", les vieux "tous des hystériques", les Américains et leurs fast-foods, les Chinois et leur mafia, etc.... Automatiquement, l'identité se décline contre quelqu'un ou quelque chose.

• le développement des guerres civiles :

- 1990-94 : la guerre civile au Rwanda affiche le bilan de 800 000 tués et 2 millions de réfugiés sur 7,7 millions d'habitants avant la guerre...

- 1991-95 : la guerre civile yougoslave a ravagé la Bosnie et une partie de la Croatie.

Ces deux guerres civiles majeures, d'une durée à peu près égale, se sont distinguées par la violence de leurs affrontements et par une implication de la population civile dans les massacres qui a profondément choqué l'opinion publique.

Il semblerait que les guerres civiles tendent à se développer : Algérie, Zaïre, Albanie...

Entre contrepoint, le concept de **droit d'ingérence** dans la politique d'un État, sous couvert d'**aide humanitaire**, est un des symptômes du nouveau paradigme. Il révèle le poids que prend peu à peu l'opinion publique sur la scène internationale.

Un facteur émergent à surveiller

L'évolution politique du continent africain, souvent sous-estimée, apparaît de plus en plus clairement. Les leaderships s'y affrontent en champ clos : la France perd du terrain, les États-Unis essaient d'y prendre pied, les Japonais redéploient leurs capitaux (vers l'extérieur), et l'Afrique du Sud s'impose comme interlocuteur africain privilégié.

112. Éléments de géoéconomie

Klaus SCHWAB et Claude SMADJA, respectivement président-fondateur et directeur général du World Economic Forum (appelé aussi forum de Davos), soulignent que "*nous sommes face à un processus irréversible du fait de la convergence de trois tendances fondamentales* :

- *les avancées foudroyantes de la technologie et surtout la révolution des télécommunications, qui permet notamment une mobilité sans précédent des flux financiers et des techniques ;*
- *l'effondrement du communisme et la vague mondiale de libéralisation et d'ouverture économiques, qui fait que 2,5 milliards de personnes supplémentaires ont fait irruption sur le marché mondial ;*
- *l'émergence de l'Asie de l'Est en tant que centre de puissance économique, déjà aujourd'hui en situation de parité stratégique dans le domaine économique avec les États-Unis et l'Europe.*

D'où un changement radical des règles et des modalités de fonctionnement de l'économie mondiale." ("Davos : mondialisation et responsabilité sociale", Le Monde, mercredi 17 juillet 1996).

Trois éléments émergents se dégagent :

- "l'obsession de la **valeur ajoutée**" qui apparaît aujourd'hui comme le seul moyen de dépasser le "mur" des gains de productivité ;
- le décollage économique rapide de la **Chine**, notamment dans des domaines inattendus comme la finance : en 1997, la Chine est devenue le deuxième détenteur des réserves monétaires mondiales avec 110 milliards de dollars. De nouveaux rapports de force financiers sont donc en train de se mettre en place sur l'échiquier international.
- le **malaise de la sphère financière** : un débat émerge aujourd'hui sur la place prise par les marchés financiers dans le fonctionnement de nos sociétés : bras armé de la pensée unique ou outil de modernisation de l'économie mondiale. "*Au-delà des a priori idéologiques, les chercheurs ont tenté de mesurer l'impact réel de l'expansion des marchés financiers sur la croissance économique. Faute de pouvoir disposer d'un échantillon de pays et d'une période d'études suffisants, leurs travaux n'ont abouti —jusqu'à présent— qu'à des résultats ambigus et souvent contradictoires. Les conséquences positives d'une meilleure allocation des ressources financières seraient compensées par une instabilité et une incertitude accrues.*" (Bilan économique et social 1996, op. cit.) Cependant, au-delà du débat sur ses conséquences, l'expansion de "l'industrie financière" est probablement un mouvement irréversible, lié à la perméabilité croissante des économies et à la mobilité accrue des biens, des services; des hommes et des informations. Toutefois, la crise que connaît actuellement le système financier japonais mérite un suivi attentif.

Organisation Mondiale du Commerce

Analyse

(extraite du RAMSES 97, Dunod, Paris, 392 p.)

La naissance de l'OMC en 1995 a été suivie d'une situation de crise (difficile nomination de son directeur général...) que l'institution a su surmonter pour se forger une crédibilité. Depuis sa mise en place, de nouveaux pays ont fait acte de candidature et se sont ajoutés à ceux qui souhaitaient déjà rejoindre le GATT. Pour les pays en développement ou en transition, l'appartenance à l'organisation constitue à la fois un engagement fort dans le processus de libéralisation et offre certaines garanties contre les mesures protectionnistes. Pour les pays déjà membres de l'OMC, l'élargissement du club est un facteur de stabilité et de croissance des échanges internationaux. Au début 1996, l'OMC comptait 119 membres et 39 pays observateurs, dont beaucoup avaient entamé la procédure d'accession.

Depuis l'entrée en fonction de l'organe de règlement des différends, le nombre de plaintes n'a pas augmenté et les parties en cause sont aussi le plus souvent les mêmes qu'auparavant (Etats-Unis, Union Européenne, Japon et Canada). Les pays en développement ont cependant plus fréquemment recours au mécanisme multilatéral en tant que plaignants : le premier rapport d'un groupe spécial publié dans le cadre de l'OMC a condamné les Etats-Unis à la suite des plaintes du Venezuela et du Brésil.

Impact

Dans les années 70, l'abaissement de la protection tarifaire, résultat des cycles de négociations menés sous l'égide du GATT, avait contribué au développement du néo-protectionnisme (barrières non tarifaires comme les limitations volontaires d'exportation, détournement de certaines procédures comme les droits anti-dumping, etc.). Ces nouveaux obstacles aux échanges ont commencé à être étudiés à partir du cycle de Tokyo (1973-1979). Le cycle d'Uruguay a été plus novateur puisqu'il a notamment intégré l'agriculture et les services dans le champ des négociations. Par ailleurs, il a abordé de nouveaux thèmes comme le respect des droits de la propriété intellectuelle et les barrières à l'investissement international. Ces questions touchent à l'organisation de la production et aux cadres réglementaires nationaux bien au-delà de la politique commerciale au sens traditionnel du terme. Depuis la conclusion du cycle d'Uruguay, cette approche plus générale des obstacles à la concurrence progresse.

Le développement d'une nouvelle approche de la libéralisation correspond au contexte de la mondialisation. Ce processus se distingue de l'internationalisation à l'œuvre depuis le siècle dernier dans la mesure où il représente une intégration économique plus étroite des différents pays. Il ne s'agit plus seulement de l'ouverture croissante des pays aux échanges, mais aussi de la progression de la production assurée aux entreprises étrangères et de la mobilité accrue de certains facteurs de production. Par ailleurs, un plus grand nombre de pays sont parties prenantes au mouvement, ce qui implique que la distribution des flux de commerce et d'investissements internationaux est moins concentrée sur les pays industrialisés. La mondialisation se traduit par un accroissement du degré de concurrence sur les différents marchés, où les entreprises étrangères rencontrent moins de barrières à l'entrée. Cette tendance est encore accentuée par le rôle de l'innovation dans la concurrence, qui peut brutalement remettre en cause les positions acquises.

Ces évolutions mettent les économies en contact étroit bien au-delà des flux de commerce internationaux. C'est pourquoi un grand nombre de domaines réglementaires sont désormais considérés comme des sources d'obstacles à la concurrence internationale. Les conflits à répétition entre les Etats-Unis et le Japon à propos des obstacles structurels à l'ouverture du marché nippon illustrent bien cette tendance.

Etat d'esprit

Analyse

Les propos de Louis Schweitzer, PDG de Renault, relatés par un article du Monde du 8 mars 1997, mettent en évidence que, dans le nouveau contexte économique international, "on ne peut plus avoir de système où l'on donne du temps au temps" : *"Entre l'annonce de la fermeture de Billancourt et son arrêt effectif, il s'est écoulé quasiment trois ans. Différents éléments permettaient alors de donner du temps au temps en acceptant des surcoûts significatifs. Aujourd'hui, on ne peut plus avoir de système où l'on donne du temps au temps"*

Cette explication est lourde de sens car elle nous renvoie à un monde qui a su transformer en biens économiques des flux, ou des outils de mesure de flux, tels que l'argent et le temps. Or, la caractéristique de l'évolution des sociétés humaines, depuis au moins un demi-siècle, est l'accroissement de la vitesse des flux (flux financiers, flux d'informations, de biens, de service, d'activités en règle générale). Celui-ci conduit de plus en plus souvent, comme pour une machine emballée, à l'autonomisation de mécanismes de flux, qui apparaissent échapper à la maîtrise humaine et forment des épées de Damoclès aux effets redoutés. La constitution de la fameuse bulle financière (les flux financiers générés par le commerce international mondial ne représentent plus que 2,5% des flux financiers mondiaux) participe de ce mouvement ; tout comme la surchauffe d'économies nouvellement industrialisées (dont le Mexique ou certaines régions côtières de Chine) ou l'irrésistible déréglementation des télécommunications.

Impact

Dans ce monde de compétition accrue, "donner du temps au temps" signifie non seulement aller moins vite que les concurrents, avec le risque de se laisser distancer définitivement, mais aussi perdre de l'argent. Car tout délai est devenu un surcoût, de plus en plus intolérable.

Dès lors, l'argument financier prime, qui s'opposerait à une politique sociale par exemple plus douce. Mais il en va, là encore, comme autrefois avec la recherche dont on trouvait le rendement bien faible, ou comme hier avec la préservation de l'environnement qui n'apparaissait que comme une charge financière inutile pour les entreprises.

113. Vers une géo-information ou la "société informationnelle"

Autre conséquence de la chute du Mur de Berlin —autrement dit de la fin du monde bipolaire dans lequel les flux d'informations étaient relativement lisibles— conjuguée à l'accroissement de la compétitivité au niveau mondial, l'information est devenue un bien qu'il faut produire, vendre, acheter ou voler, non plus seulement dans le monde militaire mais surtout dans l'univers civil.

Concepts et comportements émergents :

- le développement de l'**intelligence économique** (et un usage de l'information sensible qui s'étend jusqu'à l'ensemble des malhonnêtetés moralement ou juridiquement répréhensibles : délits d'initiés, etc.) ;
- l'émergence d'une **société de l'information** fondée sur la collecte, le traitement et la diffusion de données. D'où l'emprise actuelle des médias sur la société civile. Mais doit-on tout communiquer sur tout ? Où s'arrêtent le droit à l'information et la protection de la vie privée ? Les rapports entre l'opinion publique et les médias —qui en seraient quasiment les seuls porte-parole— relèvent-ils de la démocratie ou de la manipulation ? Comme on le voit, les interrogations que suscite cette société de l'information, ce nouvel âge informationnel, modifient un grand nombre de nos repères culturels et moraux.

Activités économiques émergentes à fort potentiel de croissance

- **L'audiovisuel**, "actuellement petit secteur par le nombre des emplois, peut subir de grandes variations dans chacun des pays membres selon l'évolution des financements entre publicité, ressources publiques et abonnements. La part des abonnements va cependant augmenter partout (passant vraisemblablement, en France, d'ici vingt ans d'un quart à environ deux tiers du total). Mais, du fait du passage au "tout numérique" - achevé avant 2010 - et de l'évolution des modes de vie, l'audiovisuel connaîtra mondialement une forte croissance s'appuyant sur les vidéo services (privés pour l'essentiel) et sur une interactivité dont le ressort sera ludique bien plus que "participatif". L'Europe se trouvera rapidement placée devant des choix stratégiques si elle veut produire, à terme, une part significative des programmes "de stock" créatifs et compétitifs. Pour les chaînes hertziennes, un équilibre public-privé devra être trouvé, afin de limiter un recul du public qui ne représentera en France d'ici vingt ans que 25 % à 50 % du total." (source : La France et l'Europe en 2010, op. cit.)
- **Internet** est un outil technique au potentiel de développement élevé : toute activité de service peut, a priori, trouver une niche sur le "Net", du commerce électronique à la presse. Toutefois, cette croissance est limitée à la capacité technique d'accroître les bandes passantes et la qualité de leurs supports.

12. Recomposition des territoires : la glocalisation

L'application de la globalisation à la logique de "localisation", que nous appelons en France la territorialisation, a donné lieu au néologisme japonais "glocalisation".

Cette logique de recomposition des territoires —qui sévit sur toute la planète pour des raisons qui tiennent généralement soit à la nécessaire compétitivité de ces territoires, soit à leur conquête identitaire— se caractérise par plusieurs tendances émergentes :

- la **métropolisation**, qui pousse la population à s'urbaniser toujours davantage (cf. Habitat II), commence à produire des villes atypiques dont l'étude et la prise en compte s'imposent, comme les villes privées (USA) ou les villes mondiales (cf. R. PETRELLA) appelées aussi villes globales par Saskia SASSEN ;
- le **développement local** est désormais pris en charge par les autorités locales qui organisent elles-mêmes leur taille-seuil, grâce à l'intercommunalité ou à de nouvelles formes de coopérations comme les pays, au-delà des frontières administratives ou nationales ; corollairement, les régions tendent à l'autonomie par rapport à l'État central (Catalogne par exemple).
- les effets liés aux **infrastructures** de transport transforme l'appréhension de la distance : celle-ci se calcule désormais en temps d'accès.

Ces éléments ne figurent ici qu'à titre indicatif : ils seront détaillés plus spécifiquement pour la France dans le volume II.

Impact du nouveau paradigme

Analyse & Impact

Les pouvoirs publics territoriaux, synonyme de l'articulation *glocalisation* et développement durable :

L'avènement du mondial et du global a renforcé le poids du local. A la fois parce que le local, pris dans ce mouvement de globalisation, a compris qu'il devenait lui aussi —à son échelle— global, interdépendant, et parce que le local s'est affirmé comme une sorte de contrepois naturel au phénomène de mondialisation (selon la théorie de la double masse de Polybe).

Définis comme l'"*ensemble des autorités pouvant imposer des règles aux citoyens*" (Petit Robert 1995), les pouvoirs publics ont subi au cours du dernier demi-siècle un mouvement centrifuge croissant qui a renforcé le pouvoir territorial au détriment du pouvoir central.

Au point de vue géographique, trois niveaux distincts de pouvoirs publics territoriaux (PPT) apparaissent : l'échelon local (communes, agglomérations...), l'échelon néo-territorial (syndicats mixtes de schéma directeur, pays...) et l'échelon territorial administratif (Préfecture, Région, Département, Arrondissement, Canton). Sur le plan politique, certains PPT puisent leur légitimité dans l'élection (conseils municipal, général et régional) tandis que les autres sont nommés par le pouvoir central (Préfecture, services déconcentrés de l'État...).

C'est entre ces différents plans, et les modalités qu'ils recouvrent, que se joue le pouvoir territorial. Or, celui-ci tend de plus en plus à s'appuyer sur l'ouverture au monde. La grille de lecture de la mondialisation permet de "lire" le terrain et les événements qui s'y déroulent sous un angle moins traditionnel. On observe alors qu'entre le pouvoir local, jugé trop étroit pour jouer un rôle décisif dans un contexte de mondialisation et de globalisation, et le pouvoir territorial administratif, au sein duquel les rivalités entre conseil régional et conseil général semblent souvent l'emporter sur une saine gestion du territoire (sous le regard parfois partisan des préfetures), se développe discrètement un échelon intermédiaire.

Celui-ci prend différents visages, de la communauté de communes —forme la plus exigeante de l'intercommunalité— au pays (au sens de la loi de février 95) en passant par les aires de schéma directeur (d'aménagement et d'urbanisme, de déplacement urbain, etc.).

Ainsi se dessine lentement un mouvement dont la ville —ouverte sur l'extérieur— est l'acteur principal. Elle noue des coopérations, forge des alliances objectives, s'agite sur toutes les scènes : politique et économique, culturelle et technologique, territoriale et nationale. Dépassant les limites de son cadre naturel, elle s'enfle, se métropolise par absorption non seulement de sa périphérie mais aussi de son arrière-pays.

Mais le développement durable a fait irruption dans le bel ordonnancement programmé de ce scénario unique de la métropolisation du territoire. Est-ce le sommet d'Habitat II qui a davantage fait prendre conscience des dysfonctionnements profonds que connaissent généralement les métropoles ? Catalyseurs et universaux se sont là encore conjugués. Ainsi, par exemple, le modèle britannique de type "essaimage villageois" (cottages) commence à faire son apparition, s'inscrivant contre l'habituel développement des villes en "tâche d'huile".

Impact du nouveau paradigme (suite)

L'organisation du territoire est en effet le lieu privilégié de l'expression première du développement durable, notamment dans les arrière-pays où il apparaît plus facile de le mettre en œuvre. Les besoins y sont multiples et les contraintes relativement moins fortes qu'en ville : il faut revivifier les campagnes, restaurer les paysages, pousser les industriels à venir s'y implanter (voir la vogue des agro-industries), faire comprendre aux paysans la nécessité de préserver le biotope (en reboisant pour lutter contre l'érosion des sols sur les plateaux céréaliers par exemple), faire prendre conscience aux petites communes des risques de pollution qu'elles courent aussi bien du fait des intrants (nitrates), du tourisme intensif (traitement des déchets) que d'une politique sauvage de logements (sur zones inondables par exemple).

A l'évidence, un vaste mouvement d'idées s'est amorcé sous le concept de développement durable. Si "universel" que l'on serait tenté de croire qu'il s'agit bien là d'un véritable changement de paradigme... Et le local est au cœur de ce mouvement ou, plus exactement, il en est l'un des sites d'incarnation privilégié. Si changement de paradigme il y a, les PPT en sont donc l'un des acteurs essentiels car ils constituent l'articulation naturelle entre le monde, pris au sens large de l'ensemble des activités humaines, et l'organisation —localement réfléchie— du territoire.

13. Un nouveau paradigme : l'homme...

Sous la pression de nouvelles contraintes, comme la perte des repères traditionnels (chute du mur de Berlin, fin d'un monde bipolaire, multiculturalisme, changement du rapport au travail, compétitivité et ses conséquences...) ou l'apparition de nouveaux rapports de forces (entreprises publiques-privées, USA-Irak, Chine-Occident, employeur-employé, jeunes-adultes, appareil judiciaire-appareil politique, etc.), les comportements, les modes d'être changent, évoluent.

Depuis le début des années 1990, on ne cesse de dénoncer la "sinistrose qui règne dans la plupart des pays européens et notamment en France. Mais il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. En effet, on parle de plus de l'homme aujourd'hui dans nos sociétés : des questions sociales, des acteurs, de leurs représentations...

Des valeurs nouvelles se font jour, avec un retour à l'humanisme (tolérance, ouverture aux autres, vivre dans la diversité sans se perdre, etc.), une recherche de sens pour réaliser des projets qui seront forcément partenariaux, de nouvelles exigences en termes d'action et de concept pour accoucher d'une autre société ...

En réalité, le nouveau paradigme qui se met en place n'est pas celui de la mondialisation mais bien d'un retour à l'Homme comme préoccupation majeure. L'homme dans la vie, dans la ville, dans la société, dans l'entreprise. L'homme sous ses deux aspects essentiels : l'individu et l'être social.

La crise

Analyse & Impact

Quatre composantes majeures de la crise :

1. La redécouverte de l'humain

La première composante concerne la (re)découverte de l'homme, de l'humain et pose la question de sa place, aujourd'hui, dans la société, dans le monde. Jusqu'à présent en effet, les mécanismes économiques —l'infrastructure au sens marxiste du terme— sont considérés comme échappant quasiment à l'emprise de l'homme. Le marché existe en tant que tel —objet autonome et auto proclamé— et, à entendre différents observateurs, il semblerait bien que la sphère financière n'obéisse déjà plus à personne. Toute l'assise conceptuelle de la prévision et de la modélisation économétrique repose implicitement sur ce postulat.

La chute du mur de Berlin, que nul n'avait anticipée, a contribué à la mise en lumière de cet élément jusqu'à présent occulté par les pleins feux de l'économie-monde. Elle a montré qu'au cœur des systèmes stables subsistait un exceptionnel facteur d'aléa, un défi à la pure rationalité : l'homme.

Derrière ce truisme, se cache en réalité une profonde mutation philosophique du rapport du au monde : désormais, les regards se portent davantage vers les acteurs que vers les systèmes, s'intéressent plus aux hommes qu'aux mécanismes.

2. La question de l'éthique

Autre conséquence de la chute du Mur de Berlin —autrement dit de la fin du monde bipolaire dans lequel les flux d'informations étaient relativement lisibles— conjuguée à l'accroissement de la compétitivité au niveau mondial, l'information est devenue un bien qu'il faut produire, vendre, acheter ou voler, non plus seulement dans le monde militaire mais surtout dans l'univers civil.

Deux types d'activités majeures découlent de ce nouveau paradigme : d'une part, l'intelligence économique (et un usage de l'information sensible qui s'étend jusqu'à l'ensemble des malhonnêtetés moralement ou juridiquement répréhensibles : délits d'initiés, etc.) et, d'autre part, l'émergence d'une société de l'information fondée sur la collecte, le traitement et la diffusion de données. D'où l'emprise actuelle des médias sur la société civile. Mais doit-on tout communiquer sur tout ? Où s'arrêtent le droit à l'information et la protection de la vie privée ? Les rapports entre l'opinion publique et les médias —qui en seraient quasiment les seuls porte-paroles— relèvent-ils de la démocratie ou de la manipulation ?

Comme on le voit, les interrogations que suscite cette société de l'information, ce nouvel âge informationnel, modifient un grand nombre de nos repères culturels et moraux et sollicitent l'ensemble du champ de l'éthique (cf. les opérations "mani pulite" qui sévissent actuellement en Italie et en France, et dans plusieurs pays du continent américain).

La crise (suite)

3. La recherche du sens

Les sociétés développées connaissent une perte de lisibilité de l'avenir liée au déclin des idéologies, politiques, religieuses ou philosophiques, dont la plupart n'ont pas su se renouveler pour s'adapter aux mutations en cours.

Parallèlement, la période actuelle apparaît comme particulièrement difficile à vivre, que ce soit sur le plan économique (chômage, paupérisation) ou sur le plan sociétal (cf. les troubles algériens, kurdes, palestiniens, ou afghans). Pour supporter ces difficultés, les gens ont besoin d'un projet à long terme qui puisse donner un sens à ce qu'ils vivent, qui puisse les soutenir. Or l'idéologie politique ne véhicule plus suffisamment de sens pour pallier ce déficit de sens.

En outre, les problématiques élaborées actuellement relatives à la mondialisation d'une part (des économies, des systèmes de régulation, des modes de consommation, etc.) et à la globalisation d'autre part (émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, impacts de la sphère financière, interdépendance croissante des facteurs causals et chaînage des conséquences...) perturbent profondément la relation aux autres. Plusieurs modèles de styles de vie comme les *golden boys*, le *cocooning*, puis le *burrowing*, ont mis en évidence la tendance lourde à l'individualisme que certains avaient déjà cru déceler dans la baisse de la natalité en Occident. Cependant l'homme est bien un animal social et il est à craindre qu'il n'ait eu raison lorsque l'on constate le mal-être qu'engendrent cet individualisme et les ruptures des systèmes traditionnels d'appartenance. D'où ce retour parfois violent à tous les supports d'identité comme l'espace (région, patrie, pays), la religion, la couleur, la langue, le clan, etc.

Enfin, cette quête de sens trouve aussi l'une de ses origines dans la déspatialisation des territoires. La mobilité, la dispersion des familles, l'individualisation des moyens de transport, les réseaux de toute nature, fragilisent le lien de l'homme à son territoire originel. Mais le territoire apparaît comme un facteur essentiel de l'identité (comme l'éthologie l'a constaté depuis longtemps pour les animaux). Dès lors qu'il n'est plus forcément rattaché à un lieu géographique donné, ce territoire-espace d'identité⁴ est recomposé ailleurs, souvent selon de nouvelles modalités (loisirs, entreprise, cyberspace, etc.). Ces nouveaux territoires doivent donc être porteurs de sens pour ceux qui les créent ou auxquels ils s'imposent.

4. L'émergence des territoires

Le mot *territoire* est donc en train de changer de définition, revenant aujourd'hui à son acception première d'"élément constitutif de la collectivité", qui s'était progressivement spatialisée et transformée en équivalent de "terroir", au fur et à mesure de la constitution de l'État⁵.

Il serait trop long de relater la genèse de la mutation des territoires. Mais, même si le mot tend à recouvrir des réalités de plus en plus immatérielles, c'est aux territoires spatiaux que nous nous intéresserons ici.

⁴ "endroit qu'une personne s'approprie en y mettant des objets personnels" Dictionnaire Petit Robert 1995

⁵ "étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain et spécialement une collectivité politique nationale" (ibidem)

La crise (suite)

L'on observe un peu partout dans le monde l'émergence d'une nouvelle cartographie qui, sans oblitérer la précédente, se superpose à elle. Il s'agit, à l'échelon planétaire, de la carte des regroupements supranationaux tels que l'ALENA, la Communauté Européenne, l'Union Douanière, l'ASEAN, le MERCOSUR, la ZCEMN, etc.

Mais aussi, à l'échelon infra-national, de la carte de nouvelles entités territoriales. Régions, elles peuvent avoir conservé leurs frontières traditionnelles, comme en Espagne (Catalogne) ; ou chercher à les modifier comme en Italie (Padania). Espaces infra-régionaux, elles sortent des divisions territoriales habituelles pour faire émerger de nouvelles aspirations, comme les "pays" français. Villes, elles peuvent prétendre à une nouvelle répartition de leurs pouvoirs, sur un espace aux frontières souvent mouvantes et sur un volume de population qui pourrait être celui d'un micro-Etat de pleine souveraineté.

Que ce soit à l'échelon macro ou micro-territorial, le problème est le même : il s'agit là encore de sens (pour donner une cohésion et une pertinence au nouvel ensemble), de pouvoir (la revendication des nouvelles entités les porte toujours vers davantage d'autonomie) et de projet (pour un développement durable).

Que l'on fasse ou non le pari de la dislocation de l'Etat-nation, un nouveau modèle de territoire est en train d'apparaître. Il ne présente, la plupart du temps, aucun changement matériel apparent par rapport à l'ancien. Mais il offre, partout où il émerge, les mêmes caractéristiques : l'initiative vient des acteurs locaux, et souvent des plus faibles ; la nouvelle organisation est cogérée, plus autonome, plus consensuelle ; la cohésion se fait autour d'un projet de développement durable, et sa construction intègre le long terme.

Évolution possible vers un néo-médiévisme ou manifestation d'une plus grande sagesse de nos civilisations, ces nouvelles formes territoriales ont besoin de s'organiser de manière innovante et durable.

Sources :

Claude SCHWOB, Le marché est-il un objet économique non identifiable ?, in Economies et Sociétés, *Œconomia*, Histoire de la pensée économique, série P.E. n°24, 10/1995, p. 141-162 ; Jacques ANTOINE, Valeurs de société et stratégies des entreprises, PUF, 1996
Bertrand BADIE, La fin des territoires, Fayard, 1995

Définition

Analyse

Depuis le début des années 1990, les profondes mutations en cours affectent de plus en plus l'ensemble des sociétés humaines. Chacun s'accorde à reconnaître que nous changeons de paradigme (c'est à dire de modèle de société), mais tous s'opposent sur la définition du nouveau paradigme.

Plusieurs grilles de lecture sont intéressantes : comme les "doublets antagonistes"⁶, elles coexistent sans s'exclure et, parfois même, se superposent si bien qu'il est difficile de les démêler. Toutefois, si l'on persévère, on constate que le phénomène de mondialisation —et ses conséquences supposées— constitue, à lui seul, le cœur du nouveau paradigme. Mais il se pourrait que l'arbre cache la forêt car la mondialisation des activités humaines constitue-t-elle vraiment une rupture ? Ne serait-elle pas, plutôt, la continuation, accélérée et globalisée, du mouvement industriel qui a pris naissance au XIX^e siècle ? voire du mouvement d'échange commercial qui s'enracine dans l'Antiquité ?

Si tel était le cas, quelle serait alors l'essence de ce nouveau paradigme ? Le recueil des indices, des signes, auquel nous porte l'art de la sémiotique, dessine les prémisses d'une révolution copernicienne. Car, si les mécanismes (économiques, sociaux, sociétaux, etc.) étaient au centre du précédent paradigme, il semblerait que ce soit l'Homme qui les remplace dans le prochain. L'homme en tant qu'acteur et non plus sujet de ces mécanismes ; l'homme reconstruisant une collectivité à partir de sa propre individualité et non plus aveuglément soumis à un jeu social qui le définissait par un rôle à tenir.

Ce postulat étant posé, quelles sont les principales caractéristiques de ce nouvel Homme ? Disons globalement qu'il redécouvre son environnement, naturel et construit. Comme il recompose son lien à la société, à la famille, à ses proches, à l'Autre, il recompose aussi un nouveau lien avec la nature. Ce que l'on a appelé "l'esprit de Rio" a soufflé sur toute la planète : quel que soit le pays, ou la culture, une prise de conscience écologique apparaît un peu partout. Elle touche plus massivement les classes d'âge jeunes, mais c'est l'ensemble de l'opinion publique qui en est imprégnée. Or, celle-ci est l'un des trois grands acteurs émergents de ce paradigme, à côté des entreprises et des scientifiques. Chronologiquement, la prise de conscience environnementale a saisi l'opinion publique qui a ensuite fait pression sur les entreprises. Celles-ci, sensibles à ce mouvement, ont su exploiter la question. Demain, par conviction ou par nécessité, elles interrogeront les scientifiques.

Impact

De puissantes forces de changement émergent et sont déjà —ou seront bientôt— à l'œuvre.

Nous sommes aujourd'hui dans une des époques majeures de l'histoire des sociétés humaines, celles des changements de paradigme. Plus que tout autre événement sans doute, la chute du mur de Berlin a révélé qu'un monde, et pas seulement un ordre donné du monde, s'achevait. Francis Fukuyama, dans sa *Fin de l'Histoire*, l'a confusément fait percevoir. Plus près de nous, les ventes record de *L'Horreur Économique*, de Viviane Forrester, montrent que cette perception s'étend.

⁶ Jacques ANTOINE, Valeurs de société et stratégies des entreprises, PUF, 1996

Définition (suite)

Analyse

L'esprit humain, ayant comme la nature horreur du vide, cherche avec une hâte bien peu rigoureuse à expliquer définitivement ces mutations, à recomposer un paysage, un ordre, dans lequel il puisse évoluer à peu près à l'aise. Malheureusement, le nouveau modèle mis en évidence aujourd'hui, celui de la mondialisation, contribue bien peu à apaiser les esprits et les maux qui en découlent. On lui fait porter la responsabilité du chômage, de la faillite des entreprises, de la perte des valeurs, etc.

Or, si l'on analyse attentivement les discours sur ce phénomène, on réalise que, là encore, il s'agit d'une description de mécanismes que l'homme ne maîtrise pas, qu'il n'a pas choisis. Nous sommes donc toujours dans le même paradigme des mécanismes emballés.

Et si le nouveau modèle, en réalité, était un monde que l'homme aurait décidé de se réapproprier ? Un homme qui est en train de reconstruire ses liens avec la nature, comme "l'esprit de Rio" peut le laisser croire, et peut-être pas seulement pour fuir la métropolisation de son territoire. Un homme qui aspire profondément, mais sans savoir encore comment le mettre en œuvre, à ce développement durable (rendant indissociable le développement économique du développement social et de la préservation de l'environnement). Un homme qui cherche à souffler, à faire une pause pour comprendre le sens profond de toute cette pression qui s'exerce aujourd'hui sur lui. Un homme qui est celui de la vaste classe moyenne, confronté à une réalité aiguë, et non celui d'une élite mortellement crispée sur l'ancien modèle qu'elle gouvernait, que ce soit au plan politique ou économique.

Et si la véritable mutation, majeure, était cette révolution copernicienne qui place l'homme, et non plus des mécanismes abstraits, au centre du monde ? Non pas par le biais d'un simple déplacement de l'observateur, mais grâce à une réelle mutation des individus puisant dans leur malaise actuel les forces d'un renouveau salutaire ...

131. Un nouveau sens du collectif

Après les années 80 qui ont consacré les *golden boys* et autres *yuppies*, la décennie 90 a vu monter l'individualisme sous la forme du *cocooning* puis du *burrowing*. Ce mouvement a souvent été interprété comme l'expression d'un égoïsme croissant. En réalité, les observateurs s'accordent aujourd'hui à reconnaître qu'il s'agissait plutôt de la négation du collectif organisé (mouvements politiques, clubs, etc.).

Car cette même période (années 90) a vu croître les **solidarités interpersonnelles** (mouvements caritatifs, bénévolat pour les causes sociales, etc.).

Plusieurs éléments peuvent expliquer cela, et au premier plan une perception accrue de la "**fracture sociale**", à travers la montée du chômage, de l'exclusion, du racisme, etc..

En France, le **taux de chômage** a progressé de façon régulière de 1970 à 1987, avant de se stabiliser tout à la fin des années 80, puis de connaître une nouvelle poussée avec la récession du début des années 90. Mi-96, il a atteint 12,5% de la population active.

Parallèlement, la **question sociale** s'est fortement internationalisée. Elle a recoupé en Europe le débat sur la mondialisation : il est apparu clairement que, dans un monde largement ouvert, les conditions de travail, élément du coût, sont aussi une des composantes de la compétitivité des produits. En France, on néglige l'intérêt pour les consommateurs d'acheter des produits moins chers, pour souligner le danger de "tiers-mondisation" des conditions sociales, ou de pertes d'emploi par délocalisation. Aux portes Est de la Communauté Européenne, l'extraordinaire dégradation sociale des anciens satellites de l'URSS (Bulgarie, Pologne, Slovaquie, Roumanie) et de la Russie elle-même est un important facteur de déstabilisation, comme l'a prouvé la récente implosion de l'Albanie.

Mouvements sociaux en 96

Poussées revendicatives (capter une part plus importante des ressources dégagées par la croissance)	Repli défensif (préserver les acquis)
Chili Corée du Sud	Allemagne Mexique Argentine

132. La recherche de l'être

Parallèlement, le repli constaté de l'individu sur sa famille ou ses proches, le mal être général qui caractérise la période, sont autant d'éléments qui montrent que les individus vivent aujourd'hui, dans la plupart des pays occidentaux mais peut-être plus particulièrement en France, une profonde crise identitaire.

Santé mentale...

Pour caractériser cette période, nous pourrions dire que les Français sont malades de l'"être" (à opposer au "paraître"). Plusieurs raisons contribuent à ce phénomène.

- Les sociétés développées connaissent une **perte de lisibilité** du réel et de l'avenir liée au déclin des idéologies, politiques, religieuses ou philosophiques, dont la plupart n'ont pas su se renouveler pour s'adapter aux mutations en cours.

- Le raccourcissement terrible de l'espace qu'opère les médias, générateur d'un sentiment de finitude du monde contribue à perturber la **relation aux autres** et crée un besoin quasi vital de retrouver un territoire (spatial ou non) -repère, un territoire d'identité.
- Enfin, cette quête de **sens** trouve un écho dans l'un des universaux les plus communs à l'humanité : **l'environnement**. D'où le profond mouvement écologique que connaissent aujourd'hui les pays industrialisés.

et santé physique.

Car l'homme n'est pas seulement intéressé par les nourritures spirituelles mais aussi par celles plus matérielles qui le concernent personnellement, comme sa santé physique. Il lie d'ailleurs celle-ci très fortement à celle de l'environnement.

Avec juste raison semble-t-il puisque, par exemple, les deux origines principales de l'intoxication alimentaire, dans les pays développés, sont les polluants chimiques (boues d'épandage, métaux lourds, conservateurs chimiques, emballages) et la pollution microbienne (bactéries, vers, virus, et nouveaux pathogènes comme, par exemple, les hantavirus tropicaux ou les prions), qui touchent qualitativement tous les secteurs alimentaires (volailles, fromages, lait, chocolat, soja, pain, jus d'orange, etc.). Il est à prévoir que des normes de sécurité alimentaire de plus en plus strictes vont être appliquées aux matières premières agricoles, et —par extension du secteur d'activité— à l'ensemble du secteur agricole alimentaire (seconde transformation, agro-industrie, etc.).

Prise de conscience donc, et naissance d'un nouveau rapport au corps (phénomène Gymnase Club, développement des sports individuels, des loisirs sportifs, thalassothérapie, etc.) qui s'étend au corps de la planète (écologie, cf. les réactions hostiles aux essais nucléaires français) et à celui des générations à venir (droit des générations futurs, développement durable, etc.)

Santé

Analyse

La prise de conscience de la valeur de l'environnement se traduit par des concepts positifs tels que "le droit des générations futures", le maintien de la "biodiversité", la "préservation" plutôt que la "protection" de l'environnement, le développement "éco-durable", etc. Mais elle prend aussi la forme d'un "ras-le-bol" progressif vis à vis de la "soupe chimique" dans laquelle nous vivons. Celle-ci paraît en effet porter atteinte à deux domaines auxquels l'opinion publique est particulièrement sensible : l'alimentation et la santé.

Au niveau mondial, plus d'un million de morts par an ont pour origine une intoxication alimentaire, qu'elle soit microbienne ou chimique, et ce nombre augmente régulièrement. Dans les pays développés, les deux origines principales sont les polluants chimiques (boues d'épandage, métaux lourds, conservateurs chimiques, emballages) et la pollution microbienne (bactéries, vers, virus, et nouveaux pathogènes comme, par exemple, les hantavirus tropicaux ou les prions), qui touchent qualitativement tous les secteurs alimentaires (volailles, fromages, lait, chocolat, soja, pain, jus d'orange, etc.). Les causes invoquées, multiples et diverses, montrent combien l'interdépendance des facteurs complexifie la résolution du problème : élevage intensif, forte augmentation de la restauration collective, mauvaise gestion de la chaîne du froid, apparition de souches virulentes nouvelles, affaiblissement des défenses immunitaires des populations vieillissantes et des populations soumises à un stress élevé et carencées par un mauvais régime alimentaire, contamination microbienne de beaucoup de rivières, etc. (source : Claude COSTES, "L'alimentation sans danger, un leurre?", in Espaces pour demain, n°51, 1er trim. 97, Paris, pp. 8-10)

En ce qui concerne la santé, l'explosion des allergies dues à certaines dégradations de la qualité de l'environnement est frappante : en France, le nombre de personnes allergiques aurait doublé en dix ans et l'OMS classe les allergies au 6ème rang des grandes maladies mondiales. Le caractère estimé cancérigène de certains produits tels que l'amiante, le DDT ou le tabac (de plus en plus considéré comme un polluant), les pathologies liées directement à la pollution agricole ou industrielle (nitrates, phosphates, CO₂), voire urbaine (air) ou technologique (émissions radio-électriques, écrans d'ordinateurs, téléphones mobiles) contribuent à renforcer la méfiance croissante des populations vis à vis des synergies bio-chimiques ou bio-électriques.

Étroitement associée au principe de précaution, cette méfiance s'exprime désormais à grande échelle, comme on l'a vu avec l'affaire de la "vache folle" ou —de manière moins criante— avec les aliments transgéniques.

Impact

Face à un consommateur devenu de plus en plus exigeant sur la qualité "écologique" d'un produit qui peut directement affecter sa santé ou celle de ses descendants, l'industrie doit à son tour intégrer la préoccupation écologique à son activité, entraînant à sa suite tout un pan du secteur des services (marketing, communication, comptabilité, audits, conseils, etc.). Cette intégration est soit subie, lorsque l'entreprise doit s'adapter à de nouvelles normes de sécurité (comme les normes ISO 14001), soit volontaire lorsqu'elle anticipe les changements à venir ou les demandes des consommateurs dans ce domaine.

Mal être et politique sociale

Analyse & Impact

Esquisse du scénario tendanciel

Le contexte économique et sociétal en accélération constante impacte directement sur les salariés, sous la forme de conflits quotidiens, d'absentéisme, de baisse générale des niveaux de qualification, et d'une inertie paralysante.

En effet, le temps vécu de l'homme est lui aussi affecté par ce mouvement emballé : les familles se font et se défont plus rapidement qu'autrefois, les enfants pénètrent plus vite dans le monde des adultes, les ascensions professionnelles (l'âge moyen des PDG rajeunit) —comme les chutes (à la suite d'"affaires" par exemple)— sont parfois fulgurantes, etc.

La contrepartie, chez l'individu, de ce mouvement —qui ne laisse plus de temps au temps— est double. Sur le plan psychologique, elle se traduit par des comportements plus vifs, plus fondamentalement impatients, qui l'emportent souvent sur les formes qu'exige la lubrification des rouages sociaux et sociétaux. Monsieur Schweitzer vient d'en faire l'amère expérience. Elle se traduit aussi par un mal-être généralisé (cette "sinistrose" qui plaît aux médias), une apathie croissante (la "pensée unique", la faiblesse de l'entrepreneuriat) et un repli sur soi ou ses proches (repli personnel, familial, identitaire ou social).

⇒ L'entreprise devra donc consacrer de plus en plus de temps à la gestion des conflits, à l'arbitrage, à la négociation. Les comportements tendant à se durcir au fur et à mesure que la société éclatera en groupes sociaux distincts (la "fracture" sociale), la défensive, la suspicion, l'agressivité, la mauvaise humeur, l'impatience... trouveront des terrains d'expression naturels dans l'entreprise, et généreront autant de dysfonctionnements.

Sur le plan physiologique, les conséquences se développent : le stress, les maladies nerveuses (le taux de suicide s'accroît régulièrement en France depuis 5 ans et le taux de mortalité par suicide y est 1,5 fois plus élevé que dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne), les maladies chroniques, les allergies, les dysfonctionnements du système digestif... Comme si le corps lançait des signaux d'alerte, épuisé par une adaptation à rythme forcé à l'univers artificiel que nous lui imposons : des céréales matinales transgéniques et sur-vitaminées au DDT ou à l'amiante, en passant par les rayonnements de nos appareils électriques favoris, télévisions et ordinateurs...

⇒ D'où un absentéisme croissant, essentiellement pour raisons médicales. Celles-ci pourront concerner aussi bien le salarié lui-même que ses proches qui nécessiteront sa présence : les enfants qui resteront plus longtemps dans la maison parentale (jusqu'à 28 ans en moyenne), les grands-parents à la longévité accrue sans que les structures d'accompagnement nécessaires aient été prévues, les conjoints... Cet absentéisme sera multiforme : de longue durée pour accompagner des phases terminales ou pour sortir d'une dépression par exemple ; ponctuel pour mal de dos (7% des arrêts de travail en 1992) ou crise violente d'allergie (en hausse), voire traumatismes des membres inférieurs ou supérieurs (ceux-ci ont doublé de 1987 à 96, en partie en raison des accidents de sports et loisirs) ; et souvent mental : ce sera le cas par exemple avec le souci relatif aux cancers, processus long, responsable de 60% des décès (avec les maladies cardio-vasculaires qui sont en baisse continue en France).

Etat d'esprit et politique sociale (suite)

Enfin, l'apathie —qui résume grossièrement le manque de dynamisme, d'intérêt pour son travail, de conscience professionnelle— n'est pas un vain mot. Ses causes sont multiples, mais on peut en repérer trois grandes : la consommation de psychotropes (somnifères, tranquillisants, barbituriques et antidépresseurs) particulièrement élevée en France (1er rang mondial) ; l'intériorisation de ruptures profondes dans le vécu : divorce, chômage, etc. (surtout pour la tranche 45-55 ans) ; le désintérêt profond pour tout investissement dans le travail et l'absence d'espoir (fatalisme ?) qui caractérisent les "générations de la crise" (18-25 ans) pour lesquelles le chômage, l'injustice sociale, les fractures multiples de la société, sont des composantes structurelles d'un monde qui vaut à peine d'être vécu.

⇒ Ses coûts induits pour l'entreprise sont élevés, en termes de productivité, de formation peu rentable, de démobilité des personnels. Elle se traduira par un refus de plus en plus grand (en volume de personnes touchées) de prendre des responsabilités, de se "donner" pour l'entreprise (comme travailler une heure ou deux de plus le soir quand il y a une "charrette", etc.), par une ambition moindre, par la fuite des meilleurs éléments pour lesquels l'inertie des autres sera devenue intolérable, par des conflits croissants entre les cadres et leurs subordonnés...

(Souce chiffrée : INSEE, La société française, données sociales 1996, Paris, 1996)

L'environnement dans le nouveau paradigme

Analyse

A quoi correspond la prise de conscience environnementale dans l'opinion publique ? Tout d'abord, elle se distingue profondément du mouvement écologique des années 70 fondé notamment sur la contestation du nucléaire. Elle est individualisée, faisant peu l'objet d'une organisation collective et encore moins politique. Elle prend la forme d'un état d'esprit diffus qui émerge dans la presse écrite (articles, revues spécialisées), dans les écoles (classe-nature), dans les comportements des ménages (tri des déchets, attention portée à l'eau), dans la consommation dite "citoyenne" (parmi les cinq critères de "sensibilité citoyenne" définis par le Crédoc, la présence de "garanties écologiques" relatives au produit considéré arrive en troisième position pour 65% des Français). Les considérations qu'elle met à jour sont de deux ordres : l'un est relatif à la nature elle-même, en tant qu'élément essentiel de la biosphère, et l'autre est relatif à l'homme, en terme de préservation de son intégrité physique, de son capital-santé.

Impact

Dans le premier cas, cette prise de conscience de la valeur de l'environnement se traduit par des concepts positifs tels que "le droit des générations futures", le maintien de la "biodiversité", la "préservation" plutôt que la "protection" de l'environnement, le développement "éco-durable", etc. Mais, dans le second cas, elle prend la forme d'un "ras-le-bol" progressif vis à vis de la "soupe chimique" dans laquelle nous vivons. Celle-ci paraît en effet porter atteinte à deux domaines auxquels l'opinion publique est particulièrement sensible : l'alimentation et la santé.

Face à un consommateur devenu de plus en plus exigeant sur la qualité "écologique" d'un produit qui peut directement affecter sa santé ou celle de ses descendants, l'industrie doit à son tour intégrer la préoccupation écologique à son activité, entraînant à sa suite tout un pan du secteur des services (marketing, communication, comptabilité, audits, conseils, etc.). Cette intégration est soit subie, lorsque l'entreprise doit s'adapter à de nouvelles normes de sécurité (comme les normes ISO 14001), soit volontaire lorsqu'elle anticipe les changements à venir ou les demandes des consommateurs dans ce domaine.

En réalité, on le sait, les entreprises agissent rarement par philanthropie. Ce qui signifie que pour prendre en compte les préoccupations environnementales, elles doivent aussi y trouver leur compte. Celui-ci prend généralement la forme d'un accroissement des ventes ou de la fidélisation de la clientèle (cf. la politique menée par les français Monoprix ou Leclerc dans le domaine de la distribution alimentaire). Mais un nouveau motif d'engagement des entreprises (industrielles ou de services) en matière environnementale apparaît. Il s'agit de la politique de gestion anticipée des crises. Autrement dit, l'entreprise préfère payer un peu tout de suite pour améliorer la qualité écologique de son produit plutôt que de risquer de payer beaucoup demain pour réparer un "crash" écologique majeur (cf. les fabricants de cigarettes américains par exemple).

De ce fait, les entreprises vont de plus en plus se tourner vers les scientifiques pour que ceux-ci les conseillent en décryptant les véritables dangers encourus. Or, et l'exemple du dernier rapport sur le *Climat Change* le montre bien, il suffit aujourd'hui d'interroger trois experts sur le même sujet pour avoir trois avis différents. Jamais l'expertise scientifique n'a été aussi controversée qu'en ce moment (cf. Philippe ROQUEPLO, "L'expertise à l'interface du scientifique et du politique", communication donnée au CNRS, le 24 juin 1996, à Paris.)

Développement durable

Analyse & Impact

Le développement durable comme avatar de la globalisation

La particularité des "universaux", ces curieux objets mentaux (concepts, valeurs, idées, etc.), est précisément de diffuser dans tous les esprits (ou presque) quels que soient les socles culturels, identitaires, de ceux-ci.

Le concept de "développement durable" peut être considéré comme l'un de ces universaux, en filiation directe des concepts de mondialisation et de globalisation. Du premier, il tire le caractère à la fois irréversible —compte tenu des intérêts colossaux en jeu— et urgent —parce que ses conséquences sont planétaires— de la menace qui plane sur les activités humaines et sur la biosphère. Du second, il tire son mode d'analyse et sa puissance collective : le phénomène "Rio" (allusion au sommet de la Terre, à Rio (Brésil), en juin 1992) est en ce sens particulièrement significatif car, si son impact politique au niveau des gouvernements a été particulièrement faible —on a notamment pu le constater à travers l'indifférence dans laquelle s'est tenue la conférence internationale Rio + 5, au courant du mois de mars 97.— en revanche son impact global, au niveau des individus, des associations, des professionnels, de l'ensemble de la société civile, a été considérable. La raison tient à cet état d'esprit propre à la globalisation : les liens entre l'environnement et les activités humaines apparaissent soudain évidents, d'autant plus qu'ils sont amplifiés par la mondialisation, et une sorte de prise de conscience collective a désormais pris corps, d'autant plus durablement qu'elle trouve des relais à l'échelle planétaire.

Il ne s'agit plus du courant écologique proprement dit, mais d'une véritable expression de la globalisation affirmant que le développement économique doit désormais être inséparable d'un développement social et environnemental et qu'aucun des trois ne peut se faire sans les deux autres, le tout dans le contexte reconnu de la mondialisation. Nous sommes là bien loin du fameux "Halte à la croissance" du rapport Meadows...

Ainsi, si le mondial a un impact sur le local —à travers les délocalisations, les activités financières internationales des collectivités territoriales, le démarchage des entreprises étrangères chaudement invitées à venir s'implanter sur le site, etc.— le global a aussi un impact sur le local, notamment par le biais de ces universaux. Car le concept de développement durable a remarquablement pénétré au niveau des collectivités locales qui cherchent aujourd'hui un développement plus harmonieux ; notamment en France où la "fracture sociale" paraît de plus en plus difficile à réduire, tandis qu'un état d'esprit dangereusement dépressif (la "sinistrose") semble inhiber toute volonté, tout espoir, toute énergie de lutter.

2. Synthèse rétrospective : les changements, facteurs d'inflexion ou de rupture

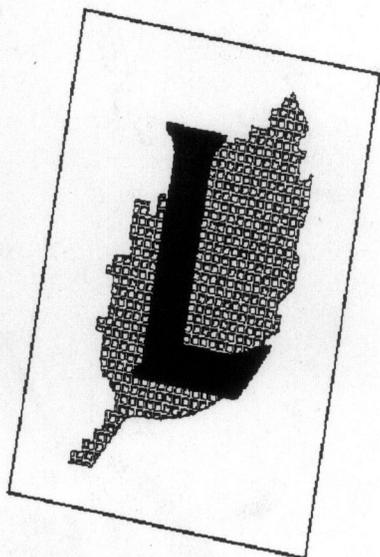
Le synoptique suivant récapitule les facteurs de changement ayant émergé au cours de la décennie écoulée et indique les types de rupture ou d'inflexion qu'ils ont pu (ou pourraient) produire.

Synoptique 3

Facteurs de changement	Types d'inflexion avérée ou possible	Types de rupture avérée ou possible
l'Autre comme ennemi	tensions racistes, ethniques, religieuses...	guerres civiles
droit d'ingérence, aide humanitaire	parti pris dans le conflit (ex-Yougoslavie)	
évolution du continent africain	accroissement des conflits locaux isolation progressive du continent	fin de la politique française africaine le leadership de l'Afrique du Sud s'impose
l'obsession de la valeur ajoutée	sortir de l'impasse des gains de productivité	sortie de "crise"
ouverture de la Chine	relance de la production et de l'économie occidentale grâce aux débouchés	leadership politique de la Chine sur la région
la sphère financière	ajustements progressifs	éclatement de la bulle et krach mondial
société de l'information	limites de l'éthique	confiscation (ou main-mise) sur la démocratie
croissance de l'audiovisuel	les autoroutes de l'information (version française)	effondrement de la culture littéraire, croissance de l'illettrisme
Internet	the Society Connection	nouvel et efficace outil de terrorisme

métropolisation	difficultés de gestion des mégapoles (eau, déchets, transports, approvisionnements)	Cités-Etats
mouvement d'autonomisation régionale	séparatisme	conflits Etat - région
infrastructures de transports	généralisation du train pendulaire avec réorganisation des relations territoriales	accroissement des zones d'évitement
méta-régionalisation (ALENA, MERCOSUR, ZCEMN...)	recomposition du monde en grands blocs supranationaux (type fiefs médiévaux)	guerres inter-blocs
perte de lisibilité du réel	accroissement des phénomènes de type "sectes"	dégradation des rapports humains et sociaux
cause de mortalité alimentaire	élévation du taux de mortalité	épidémies imparables, mutations génétiques humaines
dégénérescence liée au mode de vie (stress, suralimentation, etc.)	accroissement de l'agressivité ambiante et multiplication des "malades qui nous gouvernent"	épidémies de suicides ou actes irraisonnés "zombification"
changement climatique (effet de serre, ozone, etc.)	modification des conditions climatiques	fonte d'une partie de la banquise polaire...

Conseil Régional du Limousin, 27, Bd de la Corderie -87031 Limoges- Téléphone 55 45 19 00- Télécopie 55 45 18 25



REGION
LIMOUSIN